

LA RÉORTHE

Un élan naturel

BULLETIN MUNICIPAL 2026

Culture et découverte...

Le Printemps des Artistes

... au château de L'Aubraie



3	EDITO du Maire	48-49	RPI LES MERVEILLES - École Les DEUX LAYS
4	LE PERSONNEL communal	50-51	L'école JEANNE-D'ARC
5	LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS	52	LA VIE ASSOCIATIVE
6-7	BUDGET 2025	53 à 62	Le mot des ASSOCIATIONS <i>Association des Parents d'Élèves La Marelle</i> <i>L'APEL / L'OGEC</i> <i>Le Club de FOOT FCPRJ</i> <i>ACL / Le Maréorthon</i> <i>La Société de chasse / ALER</i> <i>Club Entre nous</i> <i>Profil / ACR</i> <i>ACPG-CATM</i> <i>Le Foyer Rural / Le Foyer des Jeunes</i>
8 à 21	Mot des COMMISSIONS <i>Voirie / Réseau et Assainissement</i> <i>Bâtiments / Gîtes & tourisme /</i> <i>Projet en cours et rénovation rurale</i> <i>Action sociale / Communication</i>		
22-23	ÉVÉNEMENTS CULTURELS <i>Itinérance culturelle</i> <i>Printemps des Artistes</i>	63	CULTE
24-25	ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS	64	Le TRI des DÉCHETS
26-27	LE LOTISSEMENT / HABITAT	65	CCSVL
28-29	URBANISME / SERVICE DES IMPÔTS	66-67	Infos SOCIAL / FAMILLE
30-31	SPORT	70-71	INFOS À SAVOIR ! <i>Civisme / Recensement des jeunes /</i> <i>Nouveaux arrivants / Élections municipales</i>
32-33	ZOOM SUR NOS SERVICES <i>France services / La Poste /</i> <i>Conciliateurs de Justice / Numéros utiles</i>	72-73	HISTOIRE DE CHEZ NOUS
34-41	Retour EN IMAGES SUR 2025	68-69	Nos PROFESSIONNELS à votre service <i>Artisans / commerçants / Services...</i> <i>Assistantes maternelles /</i> <i>Gîtes & chambres d'hôte / Api supérette</i>
42	ÉTAT CIVIL	74	Mot de la liste des élus de "VIVONS PLEINEMENT LA RÉORTHE"
43	TARIFS communaux <i>Salles / Tivoli / Cimetière</i>	75	AGENDA 2026
44-45	LA VIE DES ÉCOLES		
46	LE RESTAURANT SCOLAIRE		
47	L'Accueil PÉRISCOLAIRE		



CHÈRES RÉORTHAISES, CHERS RÉORTHAIS,

L'année 2025 marque une étape majeure pour La Réorthie. Dernière année de ce mandat municipal, elle a été une année d'aboutissement, au cours de laquelle les engagements pris en début de mandat ont pu se traduire en réalisations concrètes, utiles et durables pour notre commune.

- Cette fin de mandat est notamment symbolisée par la concrétisation d'un projet structurant essentiel pour l'avenir de La Réorthie : **la création des nouveaux ateliers techniques communaux**. Fruit de plus de deux années de réflexion et de travail collectif, ces ateliers offrent aujourd'hui aux agents municipaux un outil de travail performant, fonctionnel et respectueux de l'environnement. Installés dans un bâtiment réhabilité au cœur du bourg, ils traduisent une volonté forte : valoriser le patrimoine existant, maîtriser l'empreinte environnementale des projets publics et améliorer durablement la qualité du service rendu à la population.
- Autour de cet équipement majeur, la commune a poursuivi son développement avec la **création de nouveaux locaux pour les professionnels de santé et la mise à disposition de box de stockage dédiés aux associations**, sans oublier une attention particulière portée à l'organisation des services municipaux et à la gestion des ressources humaines. L'ensemble de ces actions a été conduit avec une gestion financière rigoureuse et responsable, permettant de mobiliser d'importantes subventions publiques tout en préservant l'équilibre des finances communales.
- Les projets structurants engagés, comme **l'aménagement du bourg de Féole**, s'inscrivent dans une vision de long terme. Construits dans la concertation avec les partenaires institutionnels et les acteurs du territoire, ils posent aujourd'hui, les bases du développement futur de La Réorthie et constituent un héritage pour les équipes municipales à venir.
- Parallèlement, **La Réorthie a confirmé son dynamisme économique, culturel et associatif**. Entrepreneurs, agriculteurs, commerçants, associations et bénévoles ont démontré, tout au long du mandat, leur attachement à la commune et leur rôle essentiel dans l'animation, le lien social et l'attractivité de notre territoire.
- **L'éducation, la jeunesse, la citoyenneté et la transition écologique** ont également occupé une place centrale dans l'action municipale. Aux côtés des équipes enseignantes, des enfants et de nombreux partenaires locaux, des projets porteurs de sens ont été menés, témoignant de notre volonté de préparer l'avenir et de transmettre des valeurs de solidarité, de respect et de vivre-ensemble.

À l'heure de clore ce mandat, je tiens à remercier sincèrement l'ensemble de celles et ceux qui ont contribué à cette action collective : élus, agents communaux, partenaires, bénévoles et habitants. Ce travail partagé, mené avec exigence, proximité et sens des responsabilités, permet aujourd'hui de transmettre une commune structurée, active et tournée vers l'avenir.

En ce début d'année 2026, je vous souhaite à toutes et à tous une année apaisée et confiante, placée sous le signe de la santé, de la solidarité et du vivre-ensemble. Que cette nouvelle année nous permette de poursuivre, ensemble, les projets qui font la richesse et l'identité de La Réorthie.

Très belle année 2026 à toutes et à tous.

Magalie JADAUD,
MAIRE DE LA RÉORTHE



« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite »
Henry FORD



SERVICE ADMINISTRATIF



CATHERINE TESSON

DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

- Management des services
- Conseil municipal
- Assistance auprès des élus
- Marchés publics
- Responsable des Ressources humaines
- Secrétariat
- Finances



ROSE-MARIE LEVESQUE

*ASSISTANTE
ADMINISTRATIVE
POLYVALENTE*

- Accueil Mairie
- Accueil Agence Postale
- Référente urbanisme



TIFFAINE BRENOT

ADJOINT ADMINISTRATIF

- Agent administratif
- Accueil Mairie
- Communication
- Appui Comptabilité

 *Félicitations à Tiffaine pour
l'obtention de son BTS Gestion des Petites et
Moyennes Entreprises (BTS GPME)*



SERVICE TECHNIQUE



DIDIER BLANCHET

RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE

- Management du service technique
- Espaces verts et Voirie
- Bâtiments



SONIA GUÉDON

AGENT POLYVALENT

- Entretien des espaces verts



*Parcours de formation en gestion
durable des espaces verts*



EVAN HERPIN

*ALTERNANT BTS
AMÉNAGEMENT PAYSAGER*



SERVICE ENFANCE-JEUNESSE



MANUELLA BOYER

RESPONSABLE PÉRISCOLAIRE

- Responsable du restaurant scolaire
- Responsable de l'accueil périscolaire
- Entretien des locaux



*Formation aux 1^{ers} Secours
en santé mentale*



CHLOÉ CAILLAUD

AGENT

- Service en restauration scolaire



*Félicitations à Chloé pour
l'obtention du Brevet d'Aptitude aux
Fonctions de Directeurs (BAFD)*



SANDY DURAND

AGENT POLYVALENT

- ATSEM à l'école des Minots à St Juire
- Accueil périscolaire
- Entretien des locaux



LESLIE FASSOT

AGENT POLYVALENT

- Accueil périscolaire
- Restaurant scolaire
- Entretien des locaux



MAËL DE PIAN

AGENT POLYVALENT EN CDD

- Accueil périscolaire
- Restaurant scolaire
- Entretien des locaux



JULIANNE GUESDON

AGENT POLYVALENT EN CDD

- Accueil périscolaire
- Restaurant scolaire
- Entretien des locaux



CHRISTIANE RENAUD

AGENT EN CDD

- Pause méridienne



CAROLINE GUILBAUD

AGENT EN CDD

- Pause méridienne

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Elus en janvier 2024, Emma, Léo, Louis, Nolwenn, Romane et Tomy ont terminé leur mandat en janvier 2026. Ils resteront à jamais les premiers membres du Conseil Municipal des Enfants de La Réorthie.

UNE ANNÉE RICHE !

Leur agenda d'élus aura été bien rempli en 2025 ! Ils ont été présents aux 4 commémorations (8 Mai, 11 Novembre, 25 Avril à La Chapelle-Thémer et 5 Octobre à Sainte Hermine), auront participé à une rencontre intergénérationnelle à l'Ehpad de Ste Hermine, visité les futurs locaux techniques, locaux associatifs et professionnels de l'Espace Rivalland, découvert le terrain destiné à recevoir la piste de VTT et assisté à 4 réunions du Conseil. Le point d'orgue de l'année aura bien sûr été le voyage à Paris (Lire aussi article page 45).

ET CETTE ANNÉE, PLUSIEURS DE LEURS PROJETS ONT PU ABOUTIR :

- **Création du terrain de VTT** : ils se sont rendus sur place pour imaginer le circuit, et ont voté, à l'unanimité, une participation aux frais d'aménagement prise sur leur budget.
 - **Installation et décoration d'un sapin de Noël** : après avoir, au préalable, préparé des boîtes de collectes de décorations, avec tous les enfants de la commune, ils ont installé le 29 novembre, guirlandes et boules de Noël dans les écoles, à la Mairie et au périscolaire.
 - **Plantation de "leur" arbre** : après l'avoir choisi, les jeunes ont planté "leur arbre", sur le terrain de VTT. Une plaque portant leur nom sera disposée à proximité.
- Durant ces 2 années, où ils sont arrivés écoliers et ressortent collégiens, nous les avons vus grandir et mûrir, toujours motivés et participatifs, avec un comportement exemplaire.
- Leur présence régulière, leurs idées, leur écoute, les échanges avec les Conseillers municipaux, les fous rires (il y en a eu !), leur innocence aussi... autant d'éléments qui ont fait de ce premier Conseil Municipal des Enfants une vraie réussite sur laquelle il faudra s'appuyer pour la prochaine promotion qui pourra s'en inspirer et les motivera en ce début d'année 2026.





**788 534 € EN DÉPENSE DE FONCTIONNEMENT
POUR 1 171 HABITANTS**

673 € PAR HABITANT / AN

384 €

Salaires et
indemnités élus



70 €

Écoles / Transport
Contrat d'association



43 €

Eau / Energies



36 €

Prestations de services
et maintenance



30 €

Fonctionnement
courant du service
public



26 €

Charges financières
et exceptionnelles



24 €

Entretien voiries
Réseau
Espaces publics



21 €

Subventions et
participations versées



9 €

Assurances



9 €

Autres



8 €

Taxes foncières



8 €

Entretien bâtiments



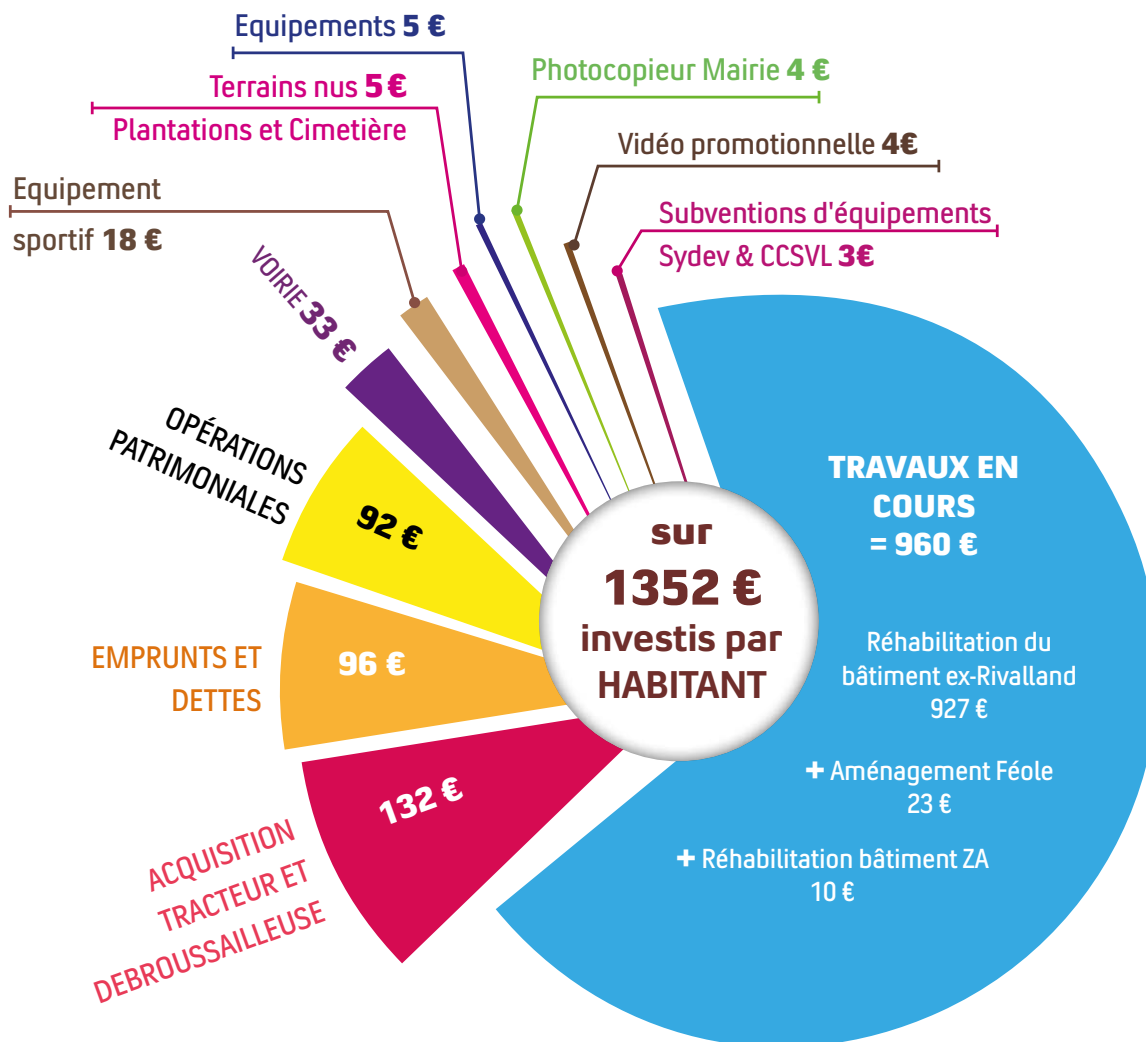
5 €

Fêtes et cérémonies

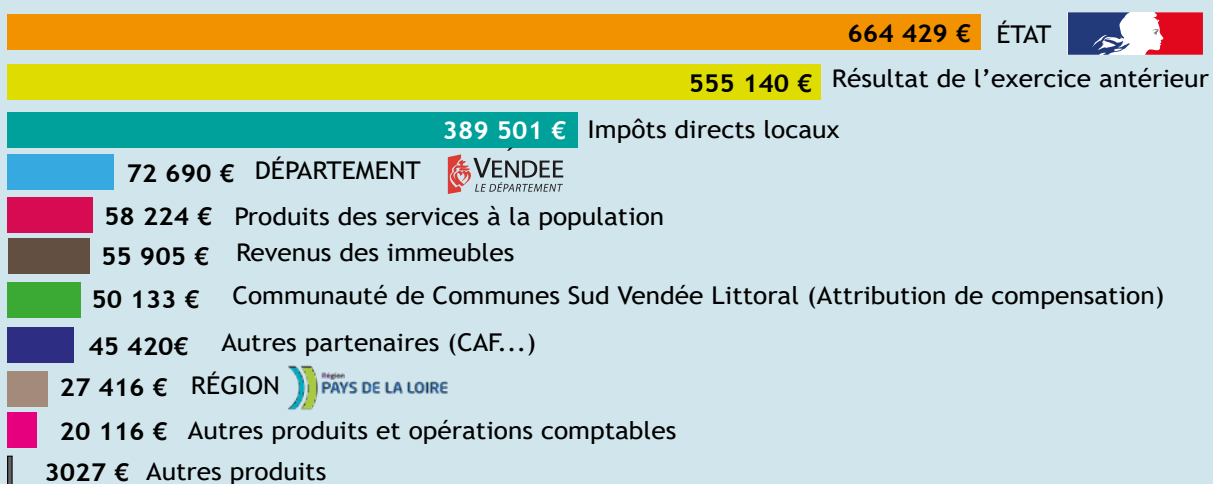




1 583 720 € EN DÉPENSE D'INVESTISSEMENT POUR 1 171 HABITANTS



1 942 001 € DE RECETTE GLOBALE



Le comité consultatif VOIRIE / RÉSEAUX / ASSAINISSEMENT s'est réuni le 11 octobre 2025 à la mairie. L'inventaire des travaux réalisés en 2025 a été présenté ainsi qu'une prévision des travaux prioritaires à programmer.



JULIEN BÉNIT

3^e ADJOINT ET PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF VOIRIE RÉSEAUX ASSAINISSEMENT SENTIERS ET CHEMINEMENTS DOUX

Conseillers municipaux

Jérôme COULAIS
Christophe FORTIN
Julien GAUTRON
Olivier MERCIER
Serge MERLET
Jean-Claude AUVINET

Membres citoyens

Joël BELON
Michel GUERRY
Rémy REMPILLON
Joseph RENOU
Patrick RENAUDET

Agent communal

Didier BLANCHET



COMITÉ CONSULTATIF "VOIRIE"

TRAVAUX 2025 (TARIFS TTC)

- Extension de la rue de L'Église : enrobé + sablage (50m)..... 4 971,60 €
- Aqueduc de la Place : busage (5m)..... 8 320,80 €
- Route de L'Assemblée : enrobé + fossé (150m).....21 270 €
- Evacuation pluviale 75 rue du Lac + réfection bi-couche (25m)..... 1 616,40 €
- Curage de fossés rue du Port, Manfray, l'Engraisserie (465m)..... 2 075,88 €

EXTENSION RUE DE L'ÉGLISE EN JUILLET 2025



AQUEDUC DE LA PLACE EN SEPTEMBRE 2025 ET TRAVAUX FINIS



ROUTE DE L'ASSEMBLÉE EN SEPTEMBRE 2025



TRAVAUX D'ÉVACUATION D'EAUX PLUVIALES AU 75 RUE DU LAC À LIBAUD



CURAGE DES FOSSÉS



RUE DU PORT



À MANFRAY



À L'ENGRAISSERIE



ÉCLAIRAGE PUBLIC : SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

MODIFICATION DES HORAIRES D'ALLUMAGE, RELAMPING ET RÉTROFIT

EXPLICATIONS :

Le SYDEV exerce la compétence éclairage public pour la quasi-totalité des collectivités vendéennes. Début 2022, le SYDEV les a contactées afin d'étudier avec chacune d'entre elles, les possibilités de réduction des temps d'éclairage. En effet, plusieurs actions permettent de faire baisser les consommations d'énergie en matière d'éclairage public :

✓ MODIFICATION DES HORAIRES D'ALLUMAGE :

L'éclairage public est le 2^e poste de dépense énergétique d'une ville (*Source : Cour des comptes, rapport annuel 2021, tome II*). Pour diminuer la facture, l'une des solutions les moins coûteuses et plus rapides à mettre en œuvre, est de réduire les temps d'allumage.

Par délibération du 28 juillet 2022, il a été décidé d'interrompre l'éclairage public aux jours et heures suivantes :

- Du lundi au vendredi de 22h à 7h
- Le samedi et le dimanche à 22h sans allumage le matin

✓ LE "RELAMPING" :

C'est-à-dire : remplacer les sources lumineuses obsolètes et énergivores par des ampoules LED dernière génération afin de diminuer les consommations électriques de l'éclairage public, et avec de nombreux avantages à la clé :

- Réduire fortement la consommation électrique d'un point lumineux et donc son coût
- Améliorer la qualité d'éclairage : on gagne en efficacité lumineuse et en rendu des couleurs
- Maintenir le flux lumineux pendant une longue durée
- Réduire fortement les coûts de maintenance
- Augmenter de façon significative la durée de vie de la source lumineuse

La Vendée est l'un des premiers départements à utiliser les ampoules de dernière génération LED. Depuis 2023, la Commune de La Réorthe a bénéficié de ce programme de relamping : 63 luminaires ont été équipés de ces nouvelles ampoules faisant ainsi passer leur consommation individuelle de 110W à 40W pour les voies de circulation principale et à 26W dans les lotissements. Le prochain programme de relamping 2026 est prévu à Féole ; il englobera les rues Georges Clemenceau, rue du Féolet et l'impasse de la Baritaudière.

RELAMPING



AMPOULES SODIUM (gauche) AMPOULES LED (droite)





TRAVAUX DE RÉNOVATION DU RÉSEAU PLUVIAL

SUR LA PARTIE NORD DE FÉOLE

- ▶ En juillet 2024, la Commune de La Réorthe a fait réaliser une étude globale sur l'écoulement des eaux pluviales sur la partie nord de Féole.
- ▶ Cette démarche s'inscrit dans une volonté de mieux comprendre le fonctionnement hydraulique du secteur et de prévenir les risques d'inondations. En effet, des inondations exceptionnelles, lors de forte pluie, surviennent ponctuellement rue du Port, rue du Petit Logis et rue des Rouillères, situées en aval d'un bassin versant d'environ 122 ha.
- ▶ Les conclusions de cette étude ont permis d'envisager à moyen terme, des aménagements adaptés pour améliorer la gestion des eaux pluviales et limiter l'impact des épisodes pluvieux intenses. Ces études confiées à la SICAA ont été ralenties par des mobilités professionnelles importantes au sein de cette société.
- ▶ En octobre 2025, la Collectivité a pu lancer une consultation auprès de 4 entreprises.

ÉCOULEMENT DES EAUX PLUVIALES : PARTIE NORD DE FÉOLE

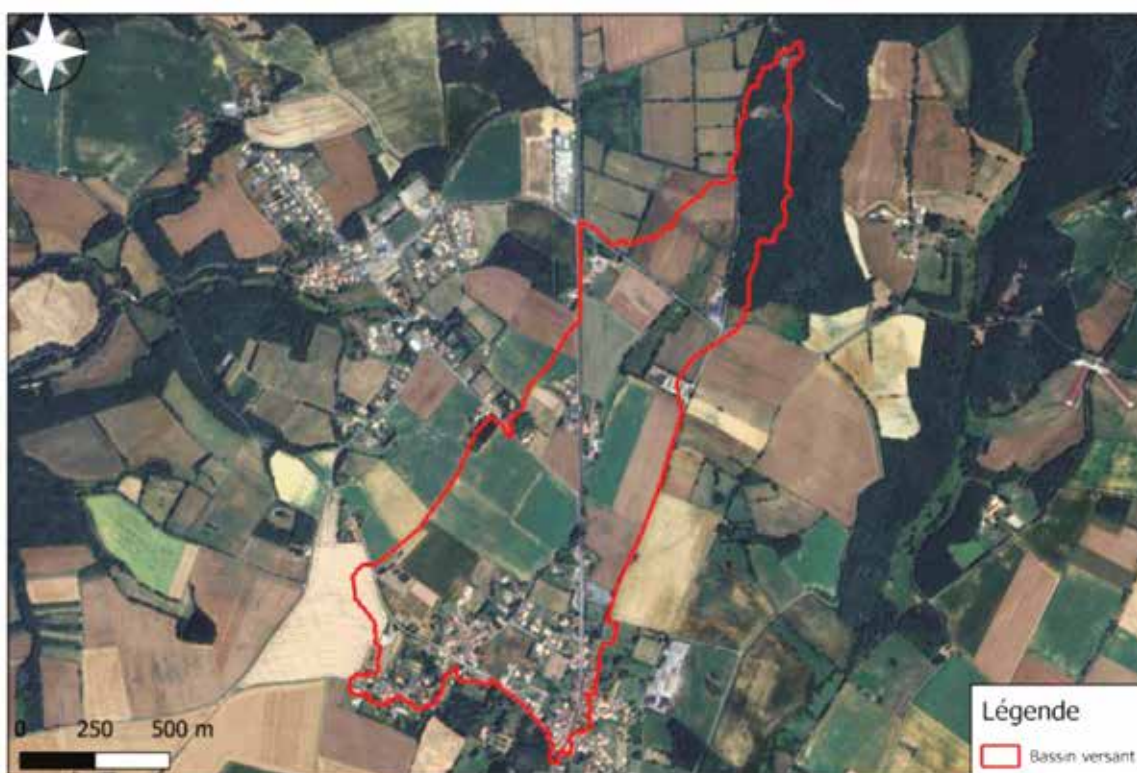


Figure 2: Carte du bassin versant

Le bassin versant étudié est majoritairement agricole.

+ RENFORCEMENT ÉLECTRIQUE : RUE DU PETIT LOGIS ET RUE DU CHATENAY

En parallèle, le Sydev a réalisé une étude de renforcement de réseaux électriques rue du Petit Logis et rue du Chatenay, dans le cadre de la prolongation du programme SDTAN2 lié au déploiement de la fibre optique en Vendée.

Ces 2 programmes de travaux prévus en 2026, se réaliseront en concomitance afin d'en réduire le temps de gêne occasionné.



JULIEN GAUTRON

CONSEILLER DÉLÉGUÉ
AU COMITÉ CONSULTATIF
BÂTIMENTS ET PETIT
PATRIMOINE BÂTI

Conseillers municipaux

Julien BENIT
Christophe FORTIN
Paule RENO
Serge MERLET

Membres citoyens

Jojo ANGIBAUD
Roland GRILLARD
Gaston BLANCHARD

Agent communal

Didier BLANCHET



L'ASSAINISSEMENT COMMUNAL

MODERNISER, ÉCONOMISER ET PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

La Commune a engagé en 2024, un programme pluriannuel de réhabilitation des assainissements non-collectifs des ses équipements. Une démarche qui associe respect de l'environnement, performance technique et économies durables.

✓ **10 BÂTIMENTS concernés sur 12 :**

- la Mairie + la salle Clemenceau
- les vestiaires de football + l'ancienne école
- les 2 gîtes + les 2 logements locatifs communaux
- les sanitaires publics du lieu-dit La Place
- le Foyer des Jeunes + Les ateliers municipaux
- Le bâtiment de la ZA

La 1^{re} étape

- ▶ En ce début d'année 2026, une avancée importante sera réalisée avec la réhabilitation des assainissements des 2 gîtes, des 2 logements locatifs et de l'ancienne école publique.
- ▶ Les anciennes installations individuelles laisseront place à un système regroupé unique plus performant, plus économique à entretenir et surtout plus respectueux de l'environnement.
- ▶ Le nouveau dispositif qui sera utilisé consiste en une filière compacte dimensionnée pour 17 EH (Équivalents Habitants), composée d'une fosse septique et d'un filtre innovant utilisant un substrat de copeaux de noix de coco.
- ▶ Ces travaux, confiés à la société GRIMAUD TP de Chantonay, représente un investissement de30 000 € TTC.

Les prochaines étapes

- ▶ Les études concernant les autres bâtiments sont déjà finalisées : les chiffrages sont en cours et permettront prochainement d'établir un plan pluriannuel de travaux afin de programmer la suite de ce chantier structurant.
- ▶ **À NOTER** : les assainissements du bâtiment de la ZA et de la salle Clemenceau ne sont pas intégrés à ce projet. Leur modernisation se fera en même temps que la réhabilitation complète de ces bâtiments.

✓ **UN ENGAGEMENT DURABLE**

Au-delà de la mise aux normes, ce projet reflète une volonté municipale forte de :

- Préserver la qualité de l'eau
- Protéger notre environnement
- Optimiser les finances publiques

**FILIÈRE COMPACTE COMPOSÉE
D'UN FILTRE À COCO**





LE PATRIMOINE BÂTI COMMUNAL

PLAN PLURIANNUEL D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Parce que l'entretien du patrimoine communal est une priorité, la Municipalité a engagé en 2024, un plan pluriannuel d'entretien des bâtiments. À travers cette démarche, la Municipalité réaffirme sa volonté de préserver durablement ses bâtiments, de valoriser le cadre de vie et d'optimiser les investissements publics.

OBJECTIFS de cette démarche qui s'inscrit dans la durée :

- Assurer la sécurité des usagers
- Prolonger la durée de vie des équipements
- Préserver la valeur de notre patrimoine bâti

✓ 1^{RE} ÉTAPE du plan pluriannuel : le chantier de démoussage de l'église

- ▶ Cette première opération du plan pluriannuel d'entretien marque le début d'un programme global qui se poursuivra dans les prochaines années, pour répondre aux besoins de l'ensemble du patrimoine communal.
- ▶ Ces premiers travaux réalisés cet été, ont été confiés à la société DRONE AUDIT 4 537, 54 € TTC
 - Démoussage par drone* de la toiture et des façades
 - Nettoyage complet des gouttières

**Cette technique innovante de démoussage par drone permet un travail rapide, efficace et respectueux de l'édifice, tout en limitant les interventions humaines sur les toitures.*

!! Par ailleurs, les services techniques ont acquis une perche permettant en régie, le démoussage des façades des autres bâtiments publics de la commune.



+ Des travaux de couverture ont été réalisés sur :

- ▶ **Le mur du cimetière** : certaines tuiles endommagées du mur d'enceinte ont été remplacées, ce qui permet de prévenir les infiltrations et de maintenir la solidité de cet élément important du patrimoine communal.
- ▶ **Les vestiaires du football** : remplacement des tuiles d'égout afin de préserver les façades du bâtiment.

!! Parallèlement, la Municipalité prévoit, au 1^{er} trimestre 2026, le remplacement des menuiseries de la partie "buvette" des vestiaires. Le renouvellement de ces ouvrants non-conformes offrira une meilleure sécurisation et isolation, plus de confort pour les utilisateurs et une durabilité accrue des équipements. Puis, à l'intérieur du bâtiment, le doublage et la pose d'un plafond en plaques d'aggloméré seront réalisés prochainement, par les bénévoles de l'association. Cette participation permet de compléter les travaux dans un esprit collaboratif et économique, tout en renforçant la vie associative locale.

👏 Ce projet a été soutenu par le FIPD (Fonds d'Insertion Prévention Délinquance) de l'État.



LA RÉHABILITATION DE L'ESPACE RIVALLAND

MUTUALISATION DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX, D'UN ESPACE ASSOCIATIF ET D'UN ESPACE ÉCONOMIQUE

Après 12 mois de travaux, le chantier de l'Espace Rivalland a été livré le 14 novembre dernier. Ce chantier est un exemple abouti de réemploi et constitue désormais un véritable tiers-lieu économique. Plus de 40 réunions de chantier ont été nécessaires pour mener à bien ce projet.

RAPPEL

- La commande publique a été pilotée par le cabinet Thibault POCHON ARCHITECTES Associés et les 14 entreprises retenues.
- Le budget initial fixé à 1 122 200 € HT a été respecté et les subventions perçues : Fonds Verts (200 000 €) + DETR 2023 et 2024 (344 779 €) + Région (50 000 €) + SYDEV (98 657 €) + Communauté de Communes (23 950 €).

1 DES ATELIERS TECHNIQUES MODERNES ET FONCTIONNELS POUR LA COMMUNE

- **Surface totale** : 600 m² de locaux adaptés aux missions quotidiennes des agents.
- **Ce nouvel espace comprend** : un bureau + 2 vestiaires + une salle de réunion + un espace de stockage de 300 m² + un atelier de 200 m².
- **À l'extérieur** : une aire de lavage + 4 cases de stockage de matériaux + une fosse de récupération des eaux pluviales utilisée pour l'arrosage des espaces verts (= gestion durable de la ressource en eau).
- **Le + de la partie stockage** : dotée d'une charpente adaptée, dans les mois à venir des panneaux photovoltaïques seront installés qui permettront de produire de l'énergie à tarif préférentiel, pour alimenter les équipements publics de la collectivité !

2 DES LOCAUX POUR LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

- **4 box de 25 m² + un de 58 m² pour des solutions de stockage pratiques et sécurisées.** En effet, ce même site répond également aux besoins formulés par les associations communales exprimés lors du diagnostic associatif conduit par la collectivité et Vendée Ingénierie en 2021.

3 UN TIERS-LIEU ÉCONOMIQUE

- **Des espaces de travail aux normes** : entièrement rénovés, ces nouveaux locaux sont conformes aux normes d'accessibilité, de performance énergétique et d'ERP.
- **Ces bureaux peuvent accueillir 4 professionnels.** Ainsi, depuis le 15 décembre, Amandine THIBURCE, ostéopathe, Adeline RAMBAUD, réflexologue, ainsi que l'entreprise Braxière & Cetera, auparavant installées dans les locaux de l'ancienne école publique, y ont emménagé.

▶ *Par cet investissement, la Municipalité réaffirme sa volonté de soutenir des activités diversifiées, utiles et complémentaires, contribuant au dynamisme et à l'attractivité de la commune.*

▶ *La rénovation de ce bâtiment marque une étape importante dans la modernisation des équipements communaux. Elle constitue à la fois un outil de travail performant pour les agents municipaux et un lieu de services de proximité au bénéfice de l'ensemble des habitants.*





PAULE RENOU

2^e ADJOINTE ET RESPONSABLE
DE LA COMMISSION GÎTES ET
HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Conseillers municipaux

Christophe FORTIN
Michel REMPILLON

GÎTES COMMUNAUX ET HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES PRIVÉS

DES GÎTES COMMUNAUX LOUÉS TOUTE L'ANNÉE !

- Nos 2 gîtes communaux, aménagés dans l'ancien presbytère, connaissent depuis plusieurs années une fréquentation répartie sur l'ensemble de l'année.
- Ils sont gérés par les Gîtes de France du 1^{er} juillet au 31 août, et la Commune se charge de leur location le reste de l'année.
- Le Conseil Municipal veille à ce que ces gîtes restent accueillants et bien entretenus : ainsi au cours de ce mandat, les salles de bains ont été entièrement rinnovées, certaines peintures ont été refaites et du mobilier remplacé.

LA RÉORTHE POSSÈDE DE NOMBREUX ATOUTS TOURISTIQUES :

- Ses paysages, son calme et sa situation géographique, à environ 1h de route de sites majeurs tels que le Puy du Fou, le Marais Poitevin ou le littoral... sont des atouts indéniables.
- En 2025, la Municipalité a entrepris les démarches pour obtenir le label "Commune Touristique", ce qui permet désormais de mobiliser **LA TAXE DE SÉJOUR** en milieu rural. Cette taxe s'appliquera à l'ensemble des locations touristiques, communales ou privées.
- La Commune bénéficie également d'hébergements touristiques privés, tels que gîtes et chambres d'hôtes. En octobre dernier, une réunion d'information a été organisée à l'attention des hébergeurs privés, en présence des services touristiques de la Communauté de Communes. L'objectif était de les accompagner et de les informer sur la bonne utilisation de la taxe de séjour, dont la collecte commencera en 2026. Nous remercions chaleureusement nos hébergeurs touristiques pour leur participation à cette réunion et pour leur implication dans la perception de la taxe auprès des touristes de passage.
- La collecte débutera en 2026, et les fonds seront utilisés pour **développer l'attractivité touristique en milieu rural**, en concertation avec les professionnels du tourisme de la commune.





UN ESPACE MULTISERVICE

RÉAMÉNAGEMENT D'UN BÂTIMENT COMMUNAL

La Municipalité poursuit sa politique de développement des services de proximité en lançant le projet de réaménagement d'un bâtiment communal en espace multiservice.

✓ LES OBJECTIFS

- Accueillir des commerces de proximité ainsi que l'Agence postale communale
- Renforcer l'offre de services pour la population.

✓ LES ÉTAPES :

- ▶ Les plans de réhabilitation sont en cours d'achèvement et le permis de construire sera déposé prochainement.
- ▶ Le dossier technique est en cours de constitution : appel d'offres prévu début 2026.
- ▶ La rénovation concernera l'ensemble de la toiture et l'enveloppe du bâtiment (anciennement Hélytis). Les diagnostics "amiante, énergétique et sanitaire" ont révélé des éléments non-conformes aux normes actuelles.
- ▶ **Les travaux comprendront** : le désamiantage, le gros œuvre et les VRD ; la couverture sèche et le bardage ; les menuiseries extérieures et intérieures ; l'isolation et les faux plafonds ; les revêtements de sols, la peinture et le ravalement ; le chauffage et la ventilation ; la plomberie et les sanitaires ; l'électricité et l'assainissement.
- ▶ **Démarrage des travaux prévu en septembre 2026**, sous réserve du bon déroulement des étapes administratives et techniques. Les subventions obtenues imposent que la signature des marchés avec les entreprises retenues intervienne au plus tard en juin 2026, afin de ne pas risquer la perte de ces dotations pour la commune.

✓ LE FINANCEMENT (HT)

- Coût total du projet.....556 429 €
- Subventions attendues :68 %
 - DETR 2024 (État) 166 928,82 €
 - Fonds Vert rénovation énergétique 2025 (État)..... 114 497,95 €
 - Fonds de soutien à la ruralité du Département20 000 €
 - SYDEV60 000 €
 - La Poste.....20 000 €

► Ce projet structurant vient compléter les initiatives déjà menées pour moderniser les équipements communaux et améliorer la qualité de vie des habitants, en offrant des services essentiels accessibles à tous.



AUJOURD'HUI

1

REQUALIFICATION DU BOURG DE FÉOLE

UNE RECONSTRUCTION COMPLÈTE : UN PROJET AMBITIEUX DE LONGUE DURÉE

FRISE RÉCAPITULATIVE DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PROJET

2013

ACQUISITIONS FONCIÈRES

> 260 000 € ont été investis pour sécuriser et préparer la réhabilitation du centre-bourg, tout en préservant l'histoire locale avec le conseil et le portage financier de l'EPF (Etablissement Public Foncier).

2020 – 2021

EFFACEMENT DES RÉSEAUX ET ÉCLAIRAGE

> pour plus de sécurité et la modernisation des services : le cadre de vie s'en trouve amélioré.

> Travaux rue Georges Clemenceau : réseaux enterrés et éclairage rénové, avec la pose de la fibre optique.

✓ Effacement : 84 934 €

✓ Éclairage : 17 470 €



FÉVRIER 2022

OPÉRATION "PIEDS DE MURS"

> Amélioration des façades et abords des habitations avec le CAUE et la participation des habitants.

> Des espèces végétales persistantes et durables s'invitent en pied de mur, pour embellir le bourg et renforcer le cadre de vie.



2023 – 2024

EFFACEMENT DES RÉSEAUX ET ÉCLAIRAGE

> Une opportunité de fin de subventions du programme SDTAN2 de 2021.

✓ Rue des Roullières..... 67 752 €

✓ Rue du Port 65 818 €



RUE DES ROULLIÈRES



RUE DU PORT

15 FÉVRIER 2024

RÉHABILITATION DE LOGEMENTS

> Au 2 rue du Puits : création de 4 locatifs réhabilités par l'association SOLIHA (bail de 43 ans).

> Une convention qui va favoriser l'accès au logement, redynamiser le centre-bourg et préserver l'identité historique.



AUJOURD'HUI

1

2 MAI 2024

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

> Choix de l'assainissement non collectif pour toute la commune.

> Une solution adaptée au caractère rural, au respect de l'environnement et à la qualité du cadre de vie.



POUR QUEL OBJECTIF ? RÉPONDRE À DES ENJEUX VARIÉS AU NIVEAU :

- des habitants : sécurité et santé publique
- du Département : gestion des flux routiers
- de l'État : circulation des convois exceptionnels
- des services des ABF : préservation du patrimoine historique
- de la Commune : préservation de l'histoire locale et de la qualité du cadre de vie

FÉVRIER 2025

ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET DE PROGRAMMATION URBAINE

> La Commune a confié au cabinet BISE ARCHITECTURE, une étude de faisabilité et de programmation urbaine. Cette étude rassemble urbanistes, architectes paysagers et le comité de pilotage des partenaires publics, qu'il s'agisse de techniciens ou de financeurs.

L'objectif est d'analyser le terrain et ses contraintes afin de concevoir une requalification urbaine respectueuse des différents enjeux :

- ✓ Sécurité publique : circulation, mobilités piétonnes et routières
- ✓ Cadre de vie : harmonisation avec l'histoire et l'identité locale
- ✓ Viabilité financière : solutions adaptées aux moyens de la commune et des partenaires.

AUJOURD'HUI

2



DE JUIN À NOVEMBRE 2025

CONSULTATIONS ET DÉCISIONS MUNICIPALES

- 25 juin : concertation publique à la salle Clemenceau
- 4 septembre : commission Urbanisme
- 9 septembre : la collectivité, par délibération municipale, prend une grande décision politique et choisit le scénario "POUR FÉOLE DEMAIN"
- Octobre-novembre : permanence avec la population

EN 2026

UNE SUITE PHASÉE...

- Sur la fin de ce mandat, la collectivité aura connaissance des chiffrages relatifs à la démolition et à l'aménagement de la placette ainsi que de la voirie.
- Ce projet, étalé sur plusieurs mandats, est phasé en fonction des contraintes structurelles de la portion la plus étroite de la rue Georges Clemenceau et du budget disponible.
- Au cours du 1^{er} trimestre, le dossier sera présenté au Président du Département afin de solliciter le soutien du Plan départemental de l'habitat et de l'aménagement, ainsi qu'à l'État pour les aménagements publics, notamment ceux concernant la placette et la voirie.
- Nous espérons voir les premières démolitions, conduites par l'EPF, dès 2026, ce qui permettra à Soliha de réaliser les travaux de création de logements.
- Entre la protection des chauves-souris et l'avis des architectes des Bâtiments de France, aucun obstacle ne fera fléchir la décision politique du Conseil Municipal.

PROJECTION

1



PROJECTION

2





Magalie JADAUD
PRÉSIDENTE



PAULE RENOU
2^e ADJOINTE
RESPONSABLE DE LA
COMMISSION ACTION
SOCIALE

CCAS : ENCORE DE NOMBREUSES ACTIONS MENÉES EN 2025 !

✓ LE GOÛTER DES AÎNÉS DU 21 OCTOBRE 2025

...Quelques pas de danse et de nombreux sourires...

- ▶ Le traditionnel goûter des aînés organisé par le CCAS, a une nouvelle fois réuni de nombreux participants pour un moment chaleureux et festif.
- ▶ Cette année, la rencontre a pris une touche musicale, pour le plus grand plaisir de tous : des airs entraînants ont fait fredonner les plus nostalgiques, taper dans les mains les plus timides et même valser quelques couples sur la piste.
- ▶ Au-delà des douceurs partagées (saveurs salées de la Fromagerie du Pinier et délicieux poirier de la Boulangerie-Pâtisserie Favreau), c'est surtout la convivialité et le plaisir d'être ensemble qui ont illuminé l'après-midi.
- ▶ Un grand merci aux bénévoles du CCAS et aux jeunes du CME pour leur aide précieuse, ainsi qu'à Christian HENRIET qui, en véritable jeune damoiseau, a su pallier avec brio l'absence du groupe Les 2'moiselles et instaurer une ambiance joyeuse et spontanée.
- ▶ Rendez-vous l'an prochain pour un nouveau moment de partage, toujours placé sous le signe de la musique, du rire et de l'amitié !



✓ YOGA SUR CHAISES animé par Nathalie MOUNÉ

La saison de yoga a rencontré un beau succès ! Dans une ambiance sereine et bienveillante, les participant(e)s se sont retrouvé(e)s chaque semaine, pour un moment de détente et de bien-être. Entre respiration, étirements et relaxation, chacun(e) a pu trouver son équilibre et repartir plus léger, corps et esprit apaisés.





✓ 3^e MARCHÉ "OCTOBRE ROSE" AVEC DES NOUVEAUTÉS !

- ▶ **Merci à nos tricoteuses !** La commune, la mairie et le périscolaire ont été parés de fanions roses et d'écharpes tricotées par les bénévoles de l'atelier "Tricoter et Papoter" (lire ci-dessous). Chaque marcheur a pu aussi arborer un ruban de laine choisi parmi les 177 confectionnés par nos tricoteuses !
- ▶ **Macha BRIZET** de l'entreprise Braxière, a présenté ses sous-vêtements adaptés aux personnes atteintes d'un cancer du sein.
- ▶ **Léonie MANDIN**, une jeune Réorthaise, a offert un réveil musical, mêlant musique et mouvements de gymnastique.
- ▶ **Puis 120 marcheurs** ont sillonné notre belle campagne, sur un parcours rempli de sourires et de belles énergies...
- ▶ **571,90 €** : ce sont les dons collectés le 19 octobre 2025, puis remis à la Ligue contre le cancer.
- ▶ **RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 18 OCTOBRE 2026 !**



✓ CADEAUX DE NOËL À NOS RÉSIDENTS DES EHPAD

Mi-décembre, bénévoles du CCAS et élus se sont rendus à l'Ehpad La Smagne à Sainte-Hermine, à celui des Maronniers de la Caillère, à la Maison de Vie Le Tail Fleuri à Saint-Germain-de-Princay, ainsi qu'à l'Ehpad L'Assemblée à Chantonay, pour leur souhaiter une belle année 2026 et une bonne santé et leur offrir divers cadeaux : un coussin tricoté et cousu par nos tricoteuses ; des bricolages et cartes de vœux réalisées par les enfants de l'accueil périscolaire ; une bougie parfumée offerte par Madame Le Maire et des cartes de vœux personnalisées, sans oublier les confiseries ! De plus, Marylène COULAIS a, de sa propre initiative, confectionné des bougeoirs en matériaux recyclés. Tous étaient heureux et souriants de recevoir de telles attentions...



TRICOTER ET PAPOTER

► DES ATELIERS QUI CRÉENT DES LIENS PAR LE FIL

L'atelier Tricoter et Papoter a ouvert ses portes le 10 juin 2025, dans "La Classe du Ô".

À ce jour, 16 bénévoles y participent et se retrouvent, avec plaisir, un mardi sur deux, les semaines paires, pour partager leur savoir-faire, leurs idées, leurs conseils... et bien sûr, papoter !

Une maille à l'endroit, une maille à l'envers, crochet, tricotin... Chacun(e) s'exprime à son rythme et selon sa technique...

Sur une chaise, un banc ou sur le canapé, comme à la maison, on y partage un café, un thé et parfois un gâteau fait maison.

C'est aussi et avant tout, un moment de convivialité et de partage, très apprécié de toutes et tous !



COLLECTES SOLIDAIRES

✓ POUR MAYOTTE

L'île de Mayotte a été ravagée par le cyclone CHIDO, le 14 décembre 2024. Notre Commune a tenu à participer au mouvement de solidarité générale qui s'est créé, en organisant, en urgence, une collecte. Ainsi le 4 janvier 2025, nous avons pu collecter : 70 kg de pâtes et de riz + 20 cartons de couches bébés et produits d'hygiène ! Tous ces produits recueillis ont été rapidement transférés, le 11 janvier, à Bordeaux. De là, les colis sont partis pour Mayotte.

✓ 3 COLLECTES POUR L'UKRAINE

1. En **AVRIL** : une 1^{re} collecte a pu apporter un peu de douceur aux enfants ukrainiens en leur offrant des chocolats de Pâques.

2. En **SEPTEMBRE**, pour faire suite aux drames survenus dans les hôpitaux et maternités, nous avons pu faire parvenir, à la demande de Vendée-Ukraine : 48 boîtes de lait pour bébés + 25 paquets de couches + 25 biberons + 40 boîtes de compléments alimentaires + du matériel pharmaceutique.

De plus, grâce à la générosité de la Famille **ROSIER**, 20 fauteuils roulants et déambulateurs ont pu faire partie du convoi.

3. En **NOVEMBRE** : en plus des manteaux et parkas, nous avons pu répondre à la demande des jeunes ukrainiens qui réclamaient des chaussures chaudes...

Une belle initiative s'est ajoutée : l'atelier "TRICOTER ET PAPOTER" a réalisé une centaine d'écharpes et bonnets !

LES COLIS SONT PRÊTS À PARTIR !



CHOCOLATS DE PÂQUES POUR LES ENFANTS UKRAINIENS



← UN GRAND MERCI À TOUS LES DONATEURS !

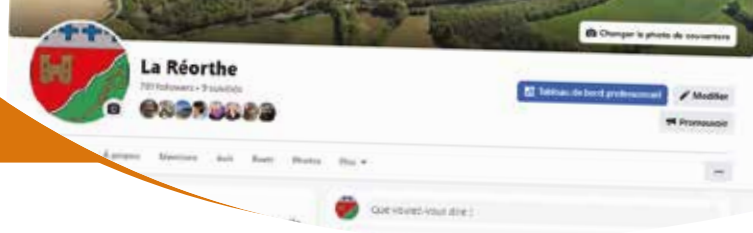


UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ POUR LES RÉORTHAIS QUI LE SOUHAITENT !

La commune de la Réorthe a signé 2 conventions de partenariats avec MUTUALIA et AXA : ces complémentaires SANTÉ offrent aux habitants réorthais des tarifs préférentiels.

RENDEZ-VOUS EN AGENCE OU À DOMICILE





CHRISTOPHE FORTIN

1^{er} ADJOINT ET PRÉSIDENT DE
LA COMMISSION
COMMUNICATION

Conseillers municipaux

Marina AUBRY / Maryse TETRAULT
Jacqueline TEBAST / Carine ROBERT

LA COMMUNICATION À LA RÉORTHE

INFORMER, PARTAGER, RAPPROCHER

À La Réorthe, la communication est au cœur de la vie communale. Informer les habitants, valoriser les initiatives locales et maintenir un lien de proximité entre la Mairie et la population sont des priorités.

DES CANAUX VARIÉS POUR RESTER INFORMÉ afin que chaque Réorthais(e) puisse suivre l'actualité de la Commune, plusieurs supports de communication sont à votre disposition :

- Le **SITE INTERNET** de la commune, un outil complet et pratique pour retrouver toutes les informations utiles : démarches administratives, actualités, événements, comptes rendus du Conseil Municipal...
- L'**application INTRAMUROS**, accessible gratuitement sur smartphone, elle permet de recevoir en temps réel les alertes et informations importantes : coupures d'eau, travaux, événements, urgences locales...
- La **page FACEBOOK** de la Commune : un espace convivial et réactif pour suivre la vie locale en images, partager les actualités et interagir avec la Mairie et les habitants.
- Les **LETTRES D'INFORMATION** de mai, juillet et novembre : des infos ciblées dans le temps.
- Le **BULLETIN MUNICIPAL** de début d'année pour tout savoir sur la vie communale de l'année écoulée...



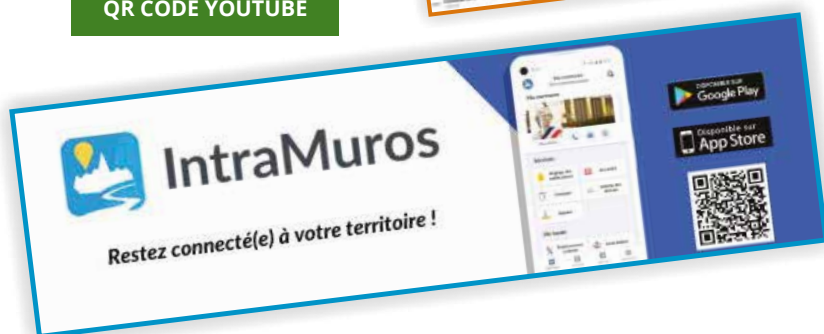
QR CODE SITE INTERNET



QR CODE FACEBOOK



QR CODE YOUTUBE





L'ANIMATION "ITINÉRANCE CULTURELLE" A FAIT ESCALE À LA RÉORTHE du 20 octobre au 8 novembre 2025

✓ UN PROJET INTERCOMMUNAUTAIRE

- ▶ La Communauté de Communes Sud Vendée Littoral (CCSVL) a organisé, du 20 octobre au 8 novembre 2025, une itinérance culturelle intercommunale afin de proposer aux communes, **une bibliothèque itinérante**. En août 2025, la Commune avait donc répondu à cet appel à projets afin de profiter de cet événement.
- ▶ Le CCAS s'est donc mobilisé pour mettre en œuvre ce projet, sous la houlette des élues référentes de la "Lecture publique et itinérance culturelle" : Paule RENOU, Maryse TÉTRAULT et Jacqueline TEBAST. Elles ont été soutenues par les autres membres du CCAS et par les bénévoles de l'atelier "Tricoter et Papoter".

✓ PLUSIEURS OBJECTIFS

- ▶ Apporter la culture aux habitants et aux enfants des écoles pour stimuler la curiosité et l'ouverture culturelle.
- ▶ La commune de La Réorthe n'a pas de bibliothèque, mais espère en créer une **dans la Classe du Ô**, située au premier étage de l'ancienne école, place Paul Guinet. Cet espace **a donc été réaménagé** afin d'y accueillir cette animation temporaire : tables, canapé, coussins, tapis, tableau noir, présentoirs ont trouvé place pour créer un lieu convivial...

✓ LA CLASSE DU HAUT EST DEVENUE LA "CLASSE DU Ô"

- ▶ "Ô" comme : "OUVERTE À TOUS", "OXYGÈNE", "OSER"
- ▶ Le temps des vacances scolaires d'automne, cette ancienne classe, devenue "La Classe du Ô", s'est ainsi transformée en :
 - bibliothèque, médiathèque, vidéothèque
 - lieu de rencontre et d'échanges intergénérationnels
 - espace accueillant et inspirant ouvert à tous
- ▶ Des ateliers et des activités pour tous étaient proposés :
 - Le coin pour les **Bébés lecteurs** a rencontré un vif succès !
 - Des **ateliers créatifs, jeux et expositions** étaient proposés
 - L'atelier "**Tricoter et Papoter**", qui a pu intégrer le programme, a accueilli de nombreux nouveaux participants, y compris des enfants !

✓ UN BILAN TRÈS POSITIF !

- Ces temps de partage ont trouvé un bel écho à La Réorthe : la convivialité des rencontres et la diversité des activités ont été **très appréciées**, permettant à chacun de participer **sans se déplacer loin**.
- Cette itinérance culturelle a dynamisé la vie communale et favorisé les échanges entre générations.
- En parallèle, cette expérience a permis de soutenir la création artistique locale et a renforcé les liens entre les communes du Sud Vendée Littoral, grâce à **une programmation cohérente et collective**.
- Les prochains rendez-vous sont d'ores et déjà prévus **en 2026, grâce à un accompagnement sur 3 ans par la CCSVL**.





LE PRINTEMPS DES ARTISTES AU CHÂTEAU

UN WEEK-END SOUS LE SIGNE DE LA CRÉATION

- ▶ Le 11 mai 2025, le château de L'Aubraie a ouvert ses portes afin d'y accueillir pour la première fois, une nouvelle édition du Printemps des Artistes ; un rendez-vous désormais incontournable pour les amoureux de culture et de beauté.
- ▶ Dans ce cadre architectural d'exception, niché au cœur d'un parc remarquable, 12 artistes ont présenté leurs univers : photographe, sculpteur, tailleur de bois, aquarelliste, pastelliste, peintres, soudeurs, artiste-verrier et enlumineur ont enchanté les visiteurs par la diversité et la richesse de leurs œuvres.
- ▶ L'événement a également vibré au rythme des animations artistiques :
 - la Fée Morgane, chanteuse celtique à la voix envoûtante, a transporté le public dans un imaginaire poétique
 - le Petit Théâtre ambulant a offert des moments de théâtre intimistes et joyeux
 - la troupe de danse contemporaine d'Angeline AUGUIN a sublimé le parc par des performances pleines d'énergie et de grâce, l'Astrolab a assuré avec brio la restauration.
- ▶ Durant tout le week-end, les 480 visiteurs ont pu flâner parmi les œuvres, assister aux spectacles, échanger avec les artistes et profiter d'une atmosphère conviviale et inspirante.
- ▶ Cet événement n'aurait pas été possible sans la mobilisation de tous : la Municipalité et ses services techniques, l'association Profil, les artistes, ainsi que le soutien et l'accueil d'Éric CLEMENCEAU. Ensemble, ils ont uni leurs talents pour offrir un moment suspendu, où l'art et la nature ont dialogué en parfaite harmonie.
- ▶ Un Printemps des Artistes placé sous le signe du partage, de la créativité et de la passion, preuve que lorsque les énergies se rencontrent, la magie opère...





EMBELLEISSEMENT DES ESPACES PUBLICS

DU NOUVEAU AUX SERVICES TECHNIQUES

- Depuis septembre 2024, Sonia GUÉDON a intégré à temps plein, l'équipe des services techniques communaux.

Cette nouvelle organisation répond à la fois aux besoins de notre collectivité et au projet professionnel de l'agent, tout en renforçant les compétences et la complémentarité au sein du service.

- Cette réorganisation permet également un suivi plus efficace des projets de fleurissement et d'embellissement de l'espace public, de leur conception à leur réalisation, et contribue à un cadre de travail quotidien plus agréable.
- Nous avons eu le plaisir d'accueillir Evan HERPIN en tant qu'apprenti. Il suit une formation en alternance à la MFR de Mareuil-sur-Lay pour préparer un BTS Aménagement Paysager sur 2 ans.

Son arrivée a été rendue possible grâce au financement obtenu auprès du CNFPT. En effet, la prise en charge annuelle du coût de formation de 7 500 € représente un engagement important pour la collectivité.

Le recrutement a été conduit par Madame le Maire et les agents techniques, afin de garantir une intégration cohérente et un accompagnement adapté au sein du service.

FORMATION SUR LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

- En mai, Sonia a débuté un nouveau parcours de formation sur la gestion différenciée, en collaboration avec le CNFPT et la CCSVL. Plusieurs modules étaient proposés :
 - Gestion différenciée des espaces verts
 - Gestion raisonnée de la ressource en eau
 - La réduction et la valorisation des déchets en espaces verts
 - La gestion d'un composteur en collectivité
 - La conception des espaces comestibles
 - La pratique naturaliste pour préserver la biodiversité et la gestion de la flore spontanée
- Cette formation permet d'aborder différemment la gestion des espaces verts, en intégrant des aspects socio-culturels, économiques et environnementaux.

AMÉNAGEMENT 2025 DANS LE CIMETIÈRE PAR LE BÎNOME DIDIER & SONIA



⬆ L'agrandissement sur la partie haute du cimetière, présentait des difficultés d'entretien en raison d'un talus situé entre les tombes et les plaques préfabriquées.

Cet aménagement n'était pas optimal ni pour les agents en charge de l'entretien, ni pour les familles des défunts en terme d'esthétique et de propreté.



⬆ La solution retenue pour masquer le talus irrégulier situé derrière les tombes, a consisté à installer des balustrades en matériau composite et à déposer des cailloux décoratifs pour combler les espaces libres.

LE CLASSEMENT DES ESPACES COMMUNAUX

- Un inventaire des espaces publics et des chemins est en cours de réalisation par Didier et Sonia avec l'élu référent Jérôme COULAIS. Cette démarche aboutira à l'élaboration d'une cartographie de la commune, permettant de visualiser des données géolocalisées, de classer les espaces selon leur importance et d'optimiser leur entretien.
- Cette cartographie sera réalisée par les services communautaires, dans le cadre d'une démarche expérimentale à laquelle la Commune de La Réorthe s'est portée candidate.

VERS UNE DÉMARCHE ENCORE PLUS RAISONNÉE

- Une logique d'économie circulaire qui privilégie le bon sens, limite les besoins en eau et en entretien, réduit les coûts, et contribue à un entretien plus durable de la commune.
- Il s'agit d'une rationalisation bénéfique à la fois pour les services municipaux et pour le budget communal. Pour rappel, les tapis de fleurs du printemps étaient auparavant composés principalement de plantes annuelles.

*Sonia encadrant Evan, le binôme a imaginé et réalisé l'aménagement paysager qui agrémente l'espace Rivalland...
...Et ce, quelle que soit la météo ! ➡*

RÉEMPLOI PIEDS DE MURS



➡ Les plantes vivaces qui composaient les plates-bandes communales ont été soigneusement récupérées puis replantées au pied des murs.

AMÉNAGEMENT DES BORDURES DE L' ESPACE RIVALLAND



FRELONS ASIATIQUES

AGISSONS ENSEMBLE ET PARTICIPEZ À LA LUTTE COLLECTIVE !

QUE FAIRE EN CAS DE NID DE FRELONS ASIATIQUES ?

- **Contacter la Mairie au 02 51 27 81 52**
 - S'assurer qu'il s'agit bien de frelons asiatiques
 - Préciser l'endroit et la hauteur du nid
- **La Mairie se charge d'appeler la société avec laquelle une convention est passée**
 - Vous serez très rapidement contacté par celle-ci

La commune de la Réorthe prend 50% du montant total à sa charge

Renseignements en Mairie ou par téléphone au 02 51 27 81 52

CAMPAGNE RATICIDE

COMMENT SE PROCURER DES PRODUITS CONTRE LES RONGEURS ?

Désormais vous pouvez passer commande à n'importe quel moment de l'année et selon vos besoins !

- **Contacter la Mairie au 02 51 27 81 52 pour passer commande**
- Apporter votre **règlement**
- La Mairie se charge de **transmettre votre commande au prestataire**
- Votre commande est **livrée en Mairie**
- **Vous êtes averti par téléphone**

Renseignements en Mairie ou par téléphone au 02 51 27 81 52



**Vous cherchez un
terrain à construire ?**

le Vallon de la Charbonnière

LA REORTHE

- ♦ **8 PARCELLES SONT ENCORE LIBRES** ; une est réservée ; 5 sont déjà construites et une est en construction.
- ♦ **LE PASSEPORT POUR L'ACCESSION** : afin de soutenir les projets d'accession au neuf et favoriser le développement du lotissement, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place une aide financière accordée sous critères, d'un montant de 1 500 €.
- ♦ **PROGRAMME "ECOPASS"** : par ailleurs, le Département de la Vendée a mis en place il y a déjà plusieurs années, un programme qui vise à soutenir les opérations de primo-accession à la propriété dans le cadre d'achats, suivis de travaux d'amélioration énergétique.

Cette aide forfaitaire est de 3 000 €, pour moitié octroyée par la Commune, pour moitié par le Département. Là aussi, l'aide est soumise à conditions.

Les dossiers seront examinés par l'ADILE.
Renseignez-vous en Mairie pour connaître les modalités d'éligibilité à cette prime.

Renseignez-vous en Mairie.



Renseignements en Mairie : 02 51 27 81 52 - mairie@lareorthie.fr



POUR AMÉLIORER SON LOGEMENT : UN SEUL RÉFLEXE EN SUD VENDÉE LITTORAL

Pour améliorer votre logement, le guichet unique de l'Habitat de la Communauté de communes vous accueille et vous accompagne dans tous vos projets. Ce guichet constitue l'ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV' du territoire.

Ce dispositif, ouvert à tous les habitants, permet de bénéficier d'un interlocuteur unique et d'un conseil clair, neutre et GRATUIT !

L'objectif est de vraiment RENSEIGNER les habitants sur l'évolution régulière des aides pour les travaux (ATTENTION au démarchage téléphonique ou physique !). Selon les projets, les habitants peuvent bénéficier d'aides financières de la Communauté de communes.

NOUVEAU ! Un service de conseil a été mis en place pour les projets d'installation de panneaux photovoltaïques (aides disponibles).



**HÉBERGEMENT TEMPORAIRE
CHEZ L'HABITANT**

Participez à l'expérience
en Sud Vendée Littoral !



**Sud Vendée
Littoral**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES







⇒ L'ACCÈS AU LOGEMENT est une vraie problématique sur notre territoire pour les jeunes étudiants, apprentis, salariés en mobilité professionnelle, saisonniers ou stagiaires âgés de 15 à 30 ans.

⇒ LE DISPOSITIF d'**HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT** (HTH) vise à permettre aux jeunes de **trouver un hébergement pour une courte durée** (quelques jours ou quelques semaines). Il s'agit d'un coup de main précieux lorsqu'on a besoin d'un hébergement ponctuel dans le cadre d'une mobilité professionnelle.

⇒ UN COUP DE POUCE au logement des jeunes en Sud Vendée Littoral : c'est l'objectif visé par la Communauté de communes Sud Vendée Littoral et l'association Escales Ouest, avec le déploiement de ce dispositif HTH sur le territoire.

⇒ LE PRINCIPE EST SIMPLE : mettre en relation des jeunes de 15 à 30 ans avec des hébergeurs du territoire disposant d'un **studio ou d'une chambre disponible, moyennant une indemnité financière pour le propriétaire.**

⇒ Les propriétaires deviennent hébergeurs : il suffit d'avoir **une chambre meublée disponible, avec un accès à une salle de bains et à la cuisine.**

⇒ L'hébergeur choisit les périodes au cours desquelles il souhaite mettre à disposition sa chambre.

⇒ L'hébergeur recevra une indemnité de séjour (repas non compris) de :

- du 1^{er} avril au 31 octobre : **15 €/nuît**, dans la limite de 270 €/mois
- du 1^{er} novembre au 31 mars : 17 €/nuît dans la limite de 290 €/mois

✓ **L'association ESCALES OUEST** mandatée par la Communauté de communes sert à :

- **faire l'intermédiaire** entre les hébergeurs et les jeunes bénéficiaires du dispositif.
- **établir une convention** avec les hébergeurs définissant les conditions d'accueil.
- **accompagner** tout au long de la mise à disposition de la chambre.

MES RÉSEAUX

Viabilisation eau, électricité et fibre

BESOIN D'UN BRANCHEMENT
OU RACCORDEMENT ?

- ✓ ENEDIS, VENDEE EAU,
VENDEE NUMERIQUE

► pour toute demande : RENDEZ-VOUS SUR LA PLATEFORME "MES RESEAUX"

► "MES RÉSEAUX" est un NOUVEAU SERVICE EN LIGNE qui permet aux particuliers et professionnels de déposer et suivre leurs demandes de raccordement :

- à l'eau potable > VENDÉE EAU
- à l'électricité > SYDEV
- à la fibre optique > Vendée Numérique

► La plateforme est utilisable dans le cadre d'un projet soumis à autorisation d'urbanisme ou pour toute demande de raccordement sur le territoire vendéen. Elle vise à simplifier les démarches et le suivi des dossiers.

TAXE D'AMÉNAGEMENT

DEPUIS JANVIER 2023, le taux de la Taxe d'Aménagement est de 2% sur l'ensemble du territoire communal



CE QU'IL FAUT RETENIR !?

POUR TOUTE MODIFICATION EXTÉRIEURE DE VOTRE HABITATION :

Véranda, clôtures, remplacement des ouvertures, création de fenêtre de toit, installation de panneaux photovoltaïques, réfection de la toiture ou ravallement de façade, piscine, abri de jardin, extension :

- Il est obligatoire de déposer une déclaration de travaux ou un permis de construire pour toute nouvelle construction.
- Toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une AUTORISATION PRÉALABLE délivrée par la commune AVANT d'entreprendre les travaux. **Il est fortement conseillé de consulter le PLUi en vigueur.**

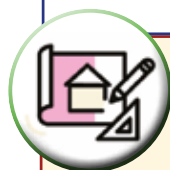
NB : La Communauté de Communes Sud Vendée Littoral poursuit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle des 42 communes.

VOUS POUVEZ DÉPOSER VOTRE DOSSIER

en format dématérialisé sur :

sudvendeelittoral.geosphere.fr/guichet-unique/login/particulier

En format papier : en Mairie

AVANT DE VOUS LANCER DANS UN PROJET
CONSULTEZ LE RÈGLEMENT DU PLUI !!

accessible via le site de la Commune : www.lareorthes.fr ou sur le site de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral :

www.cc-sudvendeelittoral.fr

AFIN D'ÉVITER TOUT REFUS

Merci de regrouper vos travaux sur un même dossier, car tout dépôt de dossier d'urbanisme a un coût pour la Collectivité

RENSEIGNEZ-VOUS auprès des services de la Mairie ou

du service ADS de la Communauté de Communes SUD VENDÉE LITTORAL SERVICE D'AUTORISATION D'URBANISME (ADS) sur :

sudvendeelittoral.geosphere.fr/guichet-unique

**GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT :
02 49 58 00 08**

À L'ISSUE DES TRAVAUX !?

Remplir une DÉCLARATION D'ACHÈVEMENT DE TRAVAUX à déposer en Mairie, puis se rendre sur son compte des impôts : www.impots.gouv.fr / rubrique "Gérer mes biens immobiliers"

Suite à cette déclaration, un certificat de conformité (travaux conformes à la déclaration), ou une attestation de non contestation vous sera délivré dans les 3 mois qui suivent le dépôt de votre achèvement de travaux.

Mme le Maire pourra être amenée à effectuer des contrôles aléatoires !

POUR TOUTES QUESTIONS, CONTACTEZ

LA MAIRIE : 02 51 27 81 52 ou la CCSVL : 02 28 14 20 20



LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DES IMPÔTS FONCIER (SDIF)

Le Service Départemental des Impôts Foncier (SDIF) de la Vendée a été créé le 1^{er} janvier 2026.

SES MISSIONS ?

1. **FISCALE** : surveillance du dépôt des déclarations foncières, évaluation des propriétés bâties (locaux d'habitation, locaux professionnels) et non bâties pour les besoins de la fiscalité directe locale, détermination des bases d'imposition aux taxes foncières, à leurs taxes annexes ainsi qu'aux taxes d'urbanisme, gestion du contentieux relatif à ces taxes, tenue des différentes commissions communales et intercommunales.
2. **DOCUMENTAIRE** : délivrance de la documentation cadastrale (plan, relevé de propriété).
3. **TOPOGRAPHIQUE** : confection et maintenance du plan, gestion informatisée du plan, contentieux du plan.

POURQUOI CONTACTER LE SDIF ?



Ce **Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF)** est un service déconcentré de la direction départementale des Finances publiques à l'échelle départementale (DDFiP) et chargé de **répondre à la plupart des questions des usagers en matière foncière et cadastrale**.

COMMENT CONTACTER LE SDIF ?

Les usagers, particuliers comme professionnels, peuvent adresser un courriel au SDIF depuis la messagerie sécurisée de leur espace impots.gouv.fr.

Accueil téléphonique : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, sans rendez-vous. La prise d'un rendez-vous téléphonique est toutefois vivement conseillée. Elle est à effectuer depuis le site internet impots.gouv.fr, rubrique « Contact et RDV ».

Accueil physique : exclusivement sur rendez-vous. La prise de rendez-vous physique est à effectuer depuis le site internet impots.gouv.fr, rubrique « Contact et RDV ».

Les coordonnées de ce service seront les suivantes :
Service Départemental des Impôts Foncier (SDIF)

Cité administrative Travot
10 rue du 93^e Régiment d'infanterie, Bâtiments C
85 000 La Roche-sur-Yon
Tél : 02.51.45.11.70
mail : sdif.vendee@dgif.finances.gouv.fr




FINANCES PUBLIQUES



LE SPORT À LA RÉORTHE ?

IL S'ADRESSE À TOUS : *aux enfants des écoles, aux supporters de notre club de football, mais aussi à celles et ceux qui souhaitent bouger en famille ou entre amis. Véritable vecteur de santé, de bien-être et de lien social, le sport favorise les rencontres et renforce la convivialité au cœur de la commune.*

✓ LE COMPLEXE SPORTIF DE LA RÉORTHE

- **Situé en centre bourg**, le complexe sportif de La Réorthie bénéficie d'une situation géographique privilégiée et d'un potentiel de développement.
- **Un cadre adapté** pour accueillir, pas à pas, de nouvelles activités sportives, répondant aux attentes des habitants et contribuant au dynamisme du territoire.

✓ LES ÉTAPES :

- ▶ **Des aménagements à planifier** : une étude globale, réalisée en 2022 par la SAET, a permis de repenser le sport dans toutes ses dimensions et d'identifier l'ensemble de ses atouts, afin de définir des aménagements à programmer de manière progressive, selon un phasage adapté et reposant sur différents modes de financement : **projets participatifs et projets soutenus par les pouvoirs publics**. L'année 2025 a ainsi permis d'engager de nouveaux aménagements, en mobilisant conjointement ces 2 types de ressources.
- ▶ **Une subvention de 12 000 € a été obtenue** auprès de l'ANS, pour l'acquisition de nouveaux équipements sportifs, comprenant : 2 tables de ping-pong + 2 tables de Teqball extérieures + 2 tables de tennis de table intérieures.

Dans cet objectif, en mai 2025, la Collectivité avait répondu à 2 appels à projets : le Plan "5000 équipements" de l'Agence Nationale du Sport (ANS) et le FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance).

- ▶ **2 conventions ont été signées avec les écoles**, afin d'élargir la palette des pratiques sportives accessibles aux élèves, dès le plus jeune âge, pour favoriser leur développement personnel, social et physique.
- ▶ **En concertation avec le club FCPRJ**, le FIPD financera le remplacement des portes et fenêtres de la partie bar des vestiaires, ainsi que l'achat de l'isolant, qui sera installé par les bénévoles de l'association, sans oublier les abris de bancs de touche sur le terrain.

2 TABLES DE PING-PONG



2 TABLES DE TEQBALL



BANCS DE TOUCHE



▶ **Ces nouveaux équipements, initialement destinés aux écoliers, sont également ouverts à tous les Réorthais**, qui peuvent s'y exercer pour profiter d'une nouvelle offre de détente et de sport, dans le strict respect des installations.



LE TERRAIN DE VTT VOIT LE JOUR

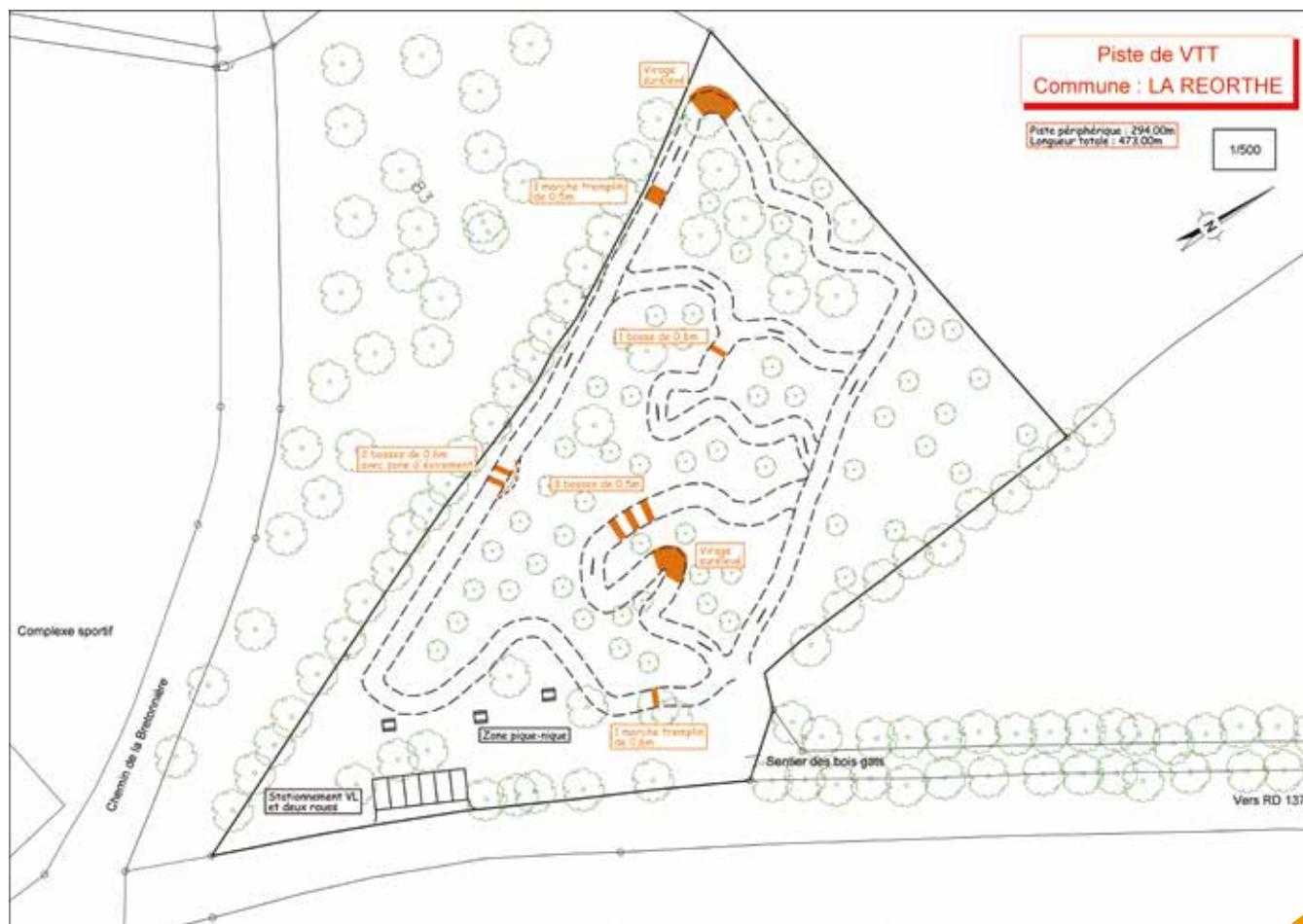
Comme un clin d'œil à l'épreuve de vélo-cross des années 80, le site acquis en 2025, autour du sentier des Bois Gâts et du complexe sportif, motive les jeunes élus du CME, les amateurs de vélo et les adhérents du club Les Scorpions de Saint-Philbert de Pont Charraut.

✓ LES ÉTAPES :

- ▶ **Durant quelques samedis**, les citoyens acteurs s'équipent de faucilles et de tronçonneuses pour dessiner la piste, mettre de côté des lisses de bois pour la baliser, et façonner un parcours qui épouse le terrain, entre bosses et creux.
- ▶ **C'est un véritable projet nature et humain**, qui permet de se rencontrer autour du sport et de construire ensemble le site de demain.
- ▶ **Le premier Conseil Municipal des Enfants** a choisi ce nouveau site, cette piste de VTT, pour planter leur arbre du mandat !

Merci à tous les bénévoles et aux conducteurs de la mini-pelle Michel GUERRY et Basile FORTIN ➡

LES BÉNÉVOLES S'ACTIVENT





2 FRANCE SERVICES PRÈS DE CHEZ VOUS !

► POUR QUOI FAIRE ?

Les animatrices de France Services sont à votre disposition pour vous informer et vous accompagner dans toutes vos démarches en ligne en toute confidentialité dans les domaines de : l'emploi, la santé, le logement, la famille, la mobilité, les droits, les démarches pour les pièces d'identité ou les cartes grises et permis de conduire... Jusqu'à un certain niveau au-delà duquel vous serez redirigé vers les partenaires tels que : la CPAM, la MSA, France Titres, France Travail, la CARSAT, la CAF, le chèque Energie, etc.

► 2 ANIMATRICES

N'hésitez pas à les contacter pour connaître tous les services proposés, elles vous réserveront un bon accueil et répondront au mieux à vos attentes.

► À VOTRE DISPOSITION, EN LIBRE ACCÈS :

Ordinateur, imprimante et scanner

► LES PERMANENCES

Hebdomadaires ou mensuelles sur rendez-vous avec (uniquement) sur le site de Chaillé les Marais : La Mission Locale, un conciliateur de justice, une juriste du CIDFF, un conseiller impôts de l'équipe mobile de la DDFIP, des assistantes sociales de la MDSF.

► À SAINTE-HERMINE : AU BUREAU DE POSTE

41 Bis rue Georges-Clemenceau

02 51 28 51 71 / sainte-hermine@france-services.gouv.fr

Du lundi au vendredi 10h - 12h30 / 14h30 - 18h

Samedi 9h30 - 12h30

► À LUÇON : AU FORUM DES SERVICES

14 place Leclerc

02 51 56 70 88 / franceservices@sudvendeelittoral.fr

Lundi, mercredi 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Mardi, vendredi 9h - 12h30

Jeudi 14h - 17h

OUVERTURE DE LA MAIRIE.....02 51 27 81 52

Mardi et Jeudi 14h à 18h

Mercredi 8h30 à 12h30

Vendredi 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Samedi des semaines paires 9h à 12h

Mme LE MAIRE reçoit le mardi après-midi et le samedi matin sur RDV

ALLO SERVICE PUBLIC3939

► Service public www.service-public.fr

► Préfecture www.vendee.gouv.fr

► Conseil Départemental www.vendee.fr

Les réponses à vos questions sur : formations, social, papiers, logement, travail, justice, famille...

AGENCE POSTALE À FÉOLE02 51 27 81 70

51 rue Georges Clemenceau Lire article page ci-contre



Levée du courrier du lundi au samedi à 9h et 12h à la boîte-aux-lettres de l'agence postale

ASSISTANTE SOCIALE02 51 97 69 30

CENTRE MÉDICO-SOCIAL, 22 route de Nantes STE HERMINE

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES.....www.impots.gouv.fr

20 rue des Blés d'or à LUÇON

Trésorerie municipale.....02 51 28 52 00

CORRESPONDANT OUEST-FRANCE

Jacky JOCCOTTON.....02 51 56 21 34

Ou pour annoncer vos animations.....www.infocale.fr

DDTM02 51 50 11 50

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

19 boulevard du Chail FONTENAY-LE-COMTE

EDF.....0 810 85 00 85

SUEZ.....02 28 15 31 50 / 0 969 320 404

11 rue des Forêts, PA Polaris.....85110 CHANTONNAY

MAISON DE L'ÉTAT (SOUS-PREFECTURE)02 51 50 14 20

16 quai Victor Hugo..... 85201 FONTENAY-LE-COMTE Cedex

POINT ACCUEIL CAF0 810 258 510

23 bis rue Jean Gabin..... LUÇON

FRANCE TRAVAIL FONTENAY / LUÇON : 39 49

► FONTENAY-LE-COMTE : rue de la Chapellerie
www.pole-emploi.fr

► LUÇON : 2 rue des Liquidambars



SERVICES INTERCOMMUNAUX

www.cc-sudvendeelittoral.fr

107 av. du Maréchal de Lattre de Tassigny - 85400 LUÇON

accueil@sudvendeelittoral.fr 02 51 97 64 64



AGENCE COMMUNALE

À LA RÉORTHE

VOTRE AGENCE POSTALE VOUS ACCUEILLE

51 Rue Georges Clemenceau

Les mardi, jeudi et vendredi..... de 9h à 12h

Le samedi de 9h30 à 12h30

☎ 02 51 27 81 70 ✉ ap.la-reorthes@laposte.fr

Nous vous rappelons que, pour une bonne distribution du courrier, il est impératif que chaque boîte-aux-lettres ait un numéro associé au logement.

Retrouvez nos services essentiels à LA POSTE AGENCE COMMUNALE !

Vous y serez accompagné(e) pour accomplir vos principales opérations postales.

Si vous êtes client de la Banque Postale, vous pourrez bénéficier d'un service de dépannage financier.

Les services accessibles au sein de La Poste Agence Communale :

Services courrier-colis :

- Retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés
- Affranchissement de colis et de lettres
- Achat de timbres, d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages colis, d'enveloppes de réexpédition et d'emballages Prêt-à-Expédier® Chronopost
- Services de proximité : réexpédition, garde du courrier, pack déménagement

Services financiers

- Retrait et versement d'espèces sur compte courant ou compte épargne La Banque Postale, dans la limite de 500 € par compte sur une période de 7j glissants.

Autres services :

- Achat de produits La Poste Mobile : cartes SIM, abonnements sans engagement, forfaits + mobile
- Réalisez vos démarches administratives en ligne, auprès d'organismes publics grâce à un îlot numérique en accès libre et gratuit (CPAM, Pôle Emploi, CAF, Finances Publiques...)



UN PROBLÈME DE VOISINAGE ? UN DIFFÉREND ENTRE HABITANTS ? LE CONCILIEUR DE JUSTICE PEUT VOUS AIDER !

- Le conciliateur de justice est UN AUXILIAIRE DE JUSTICE BÉNÉVOLE.
- Son rôle est de TROUVER UNE SOLUTION AMIABLE À UN DIFFÉREND ENTRE UNE OU PLUSIEURS PARTIES, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.
- Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est GRATUIT. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.
- 2 CONCILIATRICES DE JUSTICE sont référentes pour la commune de LA RÉORTHE
 - Martine **GODREAU** 07 84 97 88 24
martine.godreau-avril@conciliateurdejustice.fr
 - Sylvie **CRESTE** 06 72 51 34 30
sylvie.creste@conciliateurdejustice.fr

Le 18 JANVIER : Une salle Clemenceau bien remplie pour les vœux du Maire...



Le 27 MARS : Les enfants de l'école Jeanne d'Arc défilent dans les rue de La Réorthie à l'occasion du carnaval



Le 29 MARS : Une magnifique prestation de la troupe BOBAZAR, à la salle Clemenceau. Leur manière de reprendre des grands classiques de la chanson française peut surprendre, mais le résultat est bluffant !



Le 16 AVRIL : Les enfants du CME ont passé un après-midi intergénérationnel à l'Ehpad de Sainte-Hermine, autour de jeux divers avec nos aînés...



Le 23 AVRIL : Le Conseil Municipal des Enfants (CME) visite le chantier du futur Espace Rivalland. Pas facile de se repérer dans ces grands espaces vides !





Le 26 AVRIL : A l'initiative de l'OGEC de l'école Jeanne d'Arc, une première course de caisses à savon à La Réorthie, qui a attiré du monde, malgré une météo capricieuse



Le 8 MAI : Commémoration de la victoire de 1945 au Square des Anciens Combattants, avec le CME et les enfants des écoles réorthaises



Les 10 & 11 MAI : Printemps des artistes, au château de l'Aubraie. Dans ce cadre idyllique, et sous un soleil idéal, cette édition 2025 est magnifique !



Le 14 MAI : Visite exceptionnelle du château de l'Aubraie avec Eric CLEMENCEAU pour Mrs le Préfet, le Sous-Préfet, le Conseiller Départemental, Mme le Maire et les adjoints

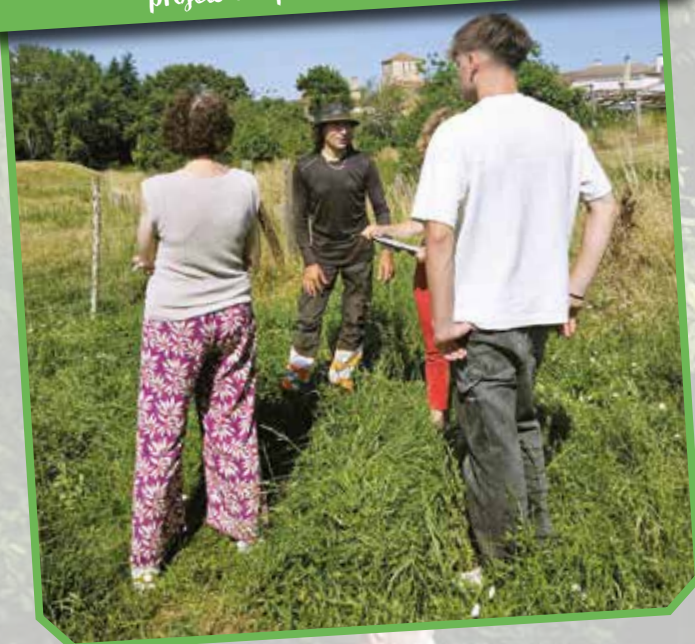


Le 25 MAI : Dans le cadre du projet de Féole, une concertation publique a permis aux Réorthais de découvrir les scénarios envisagés et d'échanger avec le cabinet BISE



RETOUR EN IMAGES...

Le 18 JUIN : La Chambre d'Agriculture de la Vendée est venue à La Réorthe pour conseiller la commune sur divers projets de plantations d'arbres



Le 20 JUIN : Les membres de la section boules du Club Entre Nous améliorent leur abri, avec des matériaux de récupération



Le 2 JUILLET : Comme chaque année, les enfants des écoles participent au vote des Incorruptibles, pour élire leur livre préféré, avec les Conseillers Municipaux qui tiennent le bureau de vote



Le 26 JUIN : En préambule de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 26 juin, le Conseil Municipal s'est rendu à Féole, pour s'imprégner sur site de certains sujets sur lesquels il y aura des choix à faire



Le 3 JUILLET : Pot de fin d'année scolaire pour les enseignants de nos 2 écoles et l'équipe du périscolaire, entourés des Maires et Adjoints de Saint Martin et La Réorthe



...SUR 2025



Le 3 JUILLET sonne la fin d'année scolaire : l'heure de la remise des Prix, sous la forme du don d'un livre à chaque élève de CM des 2 écoles



Le 4 JUILLET : Une belle équipe constituée de Didier, Sonia et de bénévoles a entrepris de sortir une propriété communale de sa gangue de ronces, lierres et autres pousses sauvages !



Le 5 JUILLET : Le Conseil Municipal des Enfants découvre ce bois communal où va être aménagé le terrain de VTT qu'ils ont souhaité à La Réorthie



RETOUR EN IMAGES...

Le 11 JUILLET : Rencontre entre les 3 maires du RPI "Les Merveilles", le Rectorat, l'Inspection académique et la Préfecture



Le 14 JUILLET : les participants au concours de boules, organisé par le Club Entre Nous, ont tous gagné !



Le 18 JUILLET : Didier les attendait avec impatience ! Ils sont enfin arrivés : un tracteur, une débroussailleuse et un godet flambant neufs !



Le 20 JUILLET : Le Grand Défi à St Aubin la Plaine, avec l'équipe des jeunes Réorthais, tous très motivés !



Le 23 AOÛT : 1^{re} course de tracteurs à pédales, organisée par le Foyer des Jeunes, associée à la Fête de l'Anguille du Foyer Rural. Humour, fun et vitesse étaient au rendez-vous !



Le 26 AOÛT : Après une visite du site de l'Engraisserie, le bureau de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral a tenu sa réunion délocalisée à la Mairie de La Réorthie



Le 19 SEPTEMBRE : Réunion de préparation de l'animation "Itinérance Culturelle", dans la Classe du Ô, avec les bénévoles et les services de la Communauté de Communes SVL



Le 10 OCTOBRE : Cérémonie commémorative au monument Clemenceau de Ste Hermine, où Madame Le Maire a déposé une gerbe, accompagnée des enfants du Conseil Municipal des Enfants.



Le 19 OCTOBRE : Après un échauffement en musique, les 130 participants à la marche Octobre Rose ont randonné autour du bourg, tout de rose vêtus !



Le 29 OCTOBRE : Les associations réorthaises découvrent leurs nouveaux locaux associatifs aménagés dans l'Espace RIVALLAND



Le 28 OCTOBRE : Le terrain de VTT prend forme. Une équipe de bénévoles et de membres du Club des Scorpions de St Philbert a tracé le circuit dans le bois, encadrée par Julien BENIT et Christophe FORTIN



LE 11 NOVEMBRE : Moment de recueillement au Square des Anciens Combattants pour la cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918



RETOUR EN IMAGES...

Le 11 NOVEMBRE : Le MaRéorthon 2025 a fait profiter d'un temps idéal aux 2 800 randonneurs et vététistes qui ont sillonné nos chemins. Soit 2 fois la population réorthaise !



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE en présence du CME et de Guy ANTOINE, Président des Amis de Clemenceau



Le 19 NOVEMBRE : 2 tables de ping-pong + 2 tables de teqball sont venues compléter les équipements du stade. Venez les essayer !



Le 21 NOVEMBRE : Le Foyer Rural, lors de son assemblée générale, a remis un chèque de 400 € au Foyer des Jeunes, pour sa participation très active à la Fête de l'Anguille



Le 5 DÉCEMBRE : Les anciens combattants du Pays de Ste Hermine se sont retrouvés à La Réorthe pour la Journée nationale d'Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie



Le 6 DÉCEMBRE : Le CME a souhaité qu'un sapin de Noël soit installé à la Mairie, et que les enfants de la commune viennent le décorer. Il est pas beau notre sapin ?



...SUR 2025

Le 13 DÉCEMBRE :
Portes ouvertes de l'espace Rivalland



Le 16 DÉCEMBRE : Les fêtes de fin d'année
approchent... ; Le Conseil Municipal et les agents
communaux partagent un moment d'échange et de
convivialité



Le 17 DÉCEMBRE :
Séance de cinéma à la Récréorthaise pour nos aînés
résidant en Ehpad



CLIN D'OEIL À 2026 ! Le 20 JANVIER,
les enfants des 2 écoles ont participé à la journée
"Plantation de haies"...



...au Vallon de la Charbonnière et sur les terres de
Mathieu CAREIL, agriculteur.



Ne sont présentés sur ces pages,
que les actes d'états civils pour
lesquels la Mairie a reçu l'accord
des familles concernées

Bienvenue aux 11 bébés

🐘 Julia FLANDROIS née le 6 février

🐻 Kinsley CAFANE
né le 3 mars

🐣 Joséphine VOYAU
née le 4 mars

👤 Andréa LOIZEAU LAHAYE
né le 21 mars

🐧 Lylio POTIER né le 27 avril

🐢 Marcelin CAREIL né le 7 juillet

🐰 Maël PARADIS COUTAND
né le 10 juillet

🐭 Adèle SANDANCE née
le 30 décembre



Félicitations aux 3 couples

🎊 Nicolas ROGEAUX &
Sophie DELRUE
se sont mariés le 28 juin

🎊 Michaël PARANT &
Angèlique SEVOZ
se sont mariés le 4 octobre



Regrets...

🌹 Anatole DELATOUR
est décédé le 16 janvier

🌹 Yves ROSIER
est décédé le 27 janvier

🌹 Roger RABALLAND
est décédé le 12 mars

🌹 Yvon LE PAGE
est décédé le 15 mars

🌹 Jean-Claude PAINCHAULT
est décédé le 26 mai

🌹 Jacques LEPANNETIER
est décédé le 30 juin

🌹 Pierrette BOUDAUD
née BRUNET
est décédée le 22 novembre

🌹 Jean-Yves TRICOIRE
est décédé le 26 novembre





TARIFS DE LOCATION DES SALLES

avec état des lieux avant et après la location

SALLE CLEMENCEAU	COMMUNE	ASSO COMMUNALE	HORS COMMUNE
Mariage	235 €		310 €
Buffet campagnard, Banquet, Repas de famille (y compris pique-nique)	125 €	88 €	190 €
Vin d'honneur, Concours de belote, loto, Lendemain de mariage ou rassemblement	85 €	60 €	130 €
Exposition avec vente	155 €	109 €	210 €
Manifestations culturelles	65 €	46 €	120 €
Assemblée générale suivie d'un repas	75 €	53 €	180 €
Assemblée générale	Gratuit	Gratuit	120 €
Autre manifestation (formation ou réunion)	80 € demi-journée		100 € demi-journée
	105 € la journée		150 € la journée
30 % de réduction pour les associations communales			
Forfait Chauffage	70 €/ 1 journée 80 €/ 2 journées		

SALLE DE LA MAIRIE	COMMUNE		HORS COMMUNE
Vin d'honneur	50 €		80 €
Buffet froid	75 €		105 €
Réunion après obsèques	Gratuit		
Forfait Chauffage	30 € (Tarif unique si location 2 jours)		

► SALLE CLEMENCEAU À FÉOLE

250 personnes maximum comprend :

- Une grande salle avec scène + salle attenante + cuisine équipée (frigos, four, réchauffe-plat, lave-vaisselle, plans de travail) + bar avec frigo + local de rangement + toilettes. Ne comprend pas de vaisselle.

- **CAUTION** : un chèque de 500 € + Assurance Responsabilité civile.

⚠ Le paiement de la redevance se fera impérativement avant la location de la salle et à réception de l'avis des sommes à payer en respectant les modalités de paiement.

- Hormis pour les associations, en cas de désistement moins de 72 h avant la date prévue de location, une retenue de 15 % sera faite sur le montant de la redevance (sauf cas de force majeure).

- **Gratuité de la location aux associations caritatives** du secteur pour la tenue de leur assemblée générale (sans repas).

► SALLE DE LA MAIRIE :

80 m² avec kitchenette (frigo, micro-ondes) et toilettes. Pas de cuisson, ni de préparation de repas dans cette salle.

► UN TIVOLI (12m x 5m) :

- Armature métallique + bâches de 60 m².
- Prévoir une voiture avec attelage.

- Le tivolì n'est loué qu'aux habitants de La Réorthe pour des rassemblements familiaux ou à la disposition des associations réorthises pour leurs festivités, et ne doit pas sortir du territoire communal (contrôle possible). Un contrat de location sera signé + une attestation d'assurance.

- **Tarif** : 60 € + 500 € de caution

- Une fois par an : **GRATUITÉ** du tivolì aux **ASSOCIATIONS RÉORTHISES**, à condition que ce soit dans le cadre d'une manifestation liée à l'association.

CIMETIÈRE

INHUMATION CIMETIÈRE

Emplacement de 1 m x 2,20 m

- ➔ CONCESSION 30 ans 176 €
- ➔ CONCESSION 50 ans 242 €

ESPACE CINÉRAIRE

CASES COLOMBARIUM

1^{er} SOUSCRIPTION RENOUVELLEMENT

- 30 ans..... 860 € 430 €
- 15 ans..... 600 € 300 €
- 10 ans..... 350 € 175 €

OUVERTURE D'UNE CASE 30 €

CAVURNES

1^{er} SOUSCRIPTION RENOUVELLEMENT

- 30 ans..... 450 € 225 €
- 15 ans..... 300 € 150 €
- 10 ans..... 200 € 100 €
- ➔ 26 emplacements pour caverne (60 x 60 cm)
- 50 ANS 80 €
- 30 ANS 40 €

DISPERSION **JARDIN DU SOUVENIR** 50 €



LE RÉGLEMENT est à votre disposition

- en mairie
- sur le site internet
- affiché au cimetière



REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL
ST JUIRE · ST MARTIN · LA RÉORTHE

2 ÉCOLES = UN RPI À 3 COMMUNES

L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025 : UNE ÉTAPE IMPORTANTE !

Avec l'intégration de la commune de St-Martin-Lars, le RPI La Réorthe / Saint-Juire devient le premier "RPI dispersé" à 3 communes de Vendée, illustrant une dynamique solidaire au cœur de la ruralité. En effet, face à la fermeture de l'école de Saint-Martin-Lars, les communes ont su anticiper, mutualiser leurs moyens et innover ensemble, afin de préserver un service public essentiel et de proximité.

Une organisation nouvelle et sereine entre les 2 écoles du regroupement :

- Les Minots à Saint-Juire-Champgillon
- l'École des Deux Lays à La Réorthe.

✓ PLUSIEURS OBJECTIFS

- ▶ Le RPI "Les Merveilles" incarne un projet éducatif commun ambitieux, pensé pour répondre aux évolutions de la société et garantir un avenir scolaire stable et attractif aux jeunes générations en milieu rural.
- ▶ Les 3 communes ont investi dans cette démarche collective afin d'offrir aux enfants de leur territoire des conditions d'apprentissage optimales, fondées sur des équipements adaptés.
- ▶ Elles démontrent ainsi que la ruralité est un territoire d'avenir, capable de porter des projets éducatifs ambitieux, durables et porteurs de sens. En outre, avec 2 écoles sur la commune, La Réorthe offre aux familles un choix scolaire qui s'inscrit dans la complémentarité du projet commun du RPI.
- ▶ Le RPI "Les Merveilles" constitue une innovation éducative en milieu rural. Il repose sur un projet pédagogique partagé, des conseils d'école communs et une organisation concertée entre les différents sites, garantissant la continuité du parcours scolaire de chaque enfant. Porté par la bienveillance et l'engagement des maires des 3 communes, ce projet collectif a naturellement donné naissance au nom du RPI :

"LES MERVEILLES" = "LES MAIRES VEILLENT"

Pour nos ENFANTS et pour l'avenir de nos COMMUNES !

✓ FONCTIONNEMENT

- ▶ Chacune des 2 écoles dispose d'un restaurant scolaire conforme aux normes sanitaires en vigueur. Les repas, préparés par le personnel de la Cuisine Centrale Intercommunale, sont livrés quotidiennement en liaison chaude, assurant qualité, sécurité et équilibre alimentaire.
- ▶ Une garderie à Saint-Martin-Lars et l'accueil collectif de mineurs "La Récréorthaise" permettent d'accompagner les familles des trois communes, offrant aux enfants : un cadre sécurisé, adapté et bienveillant avant et après le temps scolaire.
- ▶ Par ailleurs, 2 navettes gratuites, encadrées à partir de janvier 2026, par deux agents communaux accompagnateurs, assurent le transport des élèves matin et soir, entre les différents sites du RPI.
- ▶ Enfin, la plaquette du RPI "Les Merveilles" a été actualisée cette année. Ce document complet, mis à disposition des familles des trois communes, présente : le projet éducatif, les écoles, ainsi que l'ensemble des équipements et services proposés. Il illustre pleinement cette aventure collective innovante, au service de l'éducation, de l'attractivité du territoire et de l'avenir des enfants.
- ▶ Ce projet co-construit, véritable exemple de mutualisation en milieu rural, bénéficie du soutien des services de l'Éducation nationale.



VOYAGE À PARIS !

POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET LES ÉLÈVES DE CM : DES SOUVENIRS MAGIQUES !

Initialement prévue pour les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, le Conseil Municipal a décidé d'étendre la visite de l'Assemblée Nationale à Paris, aux élèves de CM des 2 écoles réorthaises. L'organisation de ce voyage s'est faite en étroite collaboration avec les directrices de l'école des Deux Lays et de l'école Jeanne-d'Arc. Ainsi le vendredi 13 juin, dès 6h du matin, 55 enfants et 8 adultes partaient pour la capitale.

✓ TOUT UN PROGRAMME LE 13 JUIN 2025 !

- ▶ Arrivés à Paris, nous sommes accueillis au Palais Bourbon par Béatrice MOINARD, assistante parlementaire de Pierre HENRIET. L'accès au site est hyper sécurisé, il faut passer au travers de détecteurs, et avec chacun son badge. Pierre HENRIET nous fait visiter les jardins, la cour d'honneur, la salle des pas perdus, la bibliothèque...
- ▶ Une séance du Parlement est en cours, nous ne pouvons donc pas pénétrer dans la Chambre des Députés, mais nous assistons à la séance depuis les tribunes. Silence exigé. Cet endroit est à la fois magnifique et impressionnant ! Nous continuons la visite avec l'immense Salle des Conférences (250 m²), avec ses fauteuils très larges, la statue d'Henri IV et "le piano" (les boîtes à lettres des députés)... Nous croisons quelques députés et un ministre. Nous sortons ensuite pour la photo sur les marches de l'Assemblée.
- ▶ Ensuite, direction le Jardin des Tuileries pour un pique-nique sous les arbres, avec un temps magnifique. Nous en profitons pour aller voir la vasque de la Flamme olympique et la Pyramide du Louvre !
- ▶ Puis au quai du Port des Conférences, nous embarquons sur un bateau-mouche : les monuments parisiens apparaissent dans toute leur splendeur, un moment magique ! Avant de quitter la capitale, le chauffeur nous emmène pour un tour de Paris en car : Les Champs Élysées, la place de l'Etoile et l'Arc de triomphe, le Trocadéro, le Parc des Princes... et un petit crochet nous permet de saluer un Réorthais devenu illustre boulanger sur le Boulevard Kléber. Nous arrivons enfin à La Réorthe vers 1h du matin !



LES BOUCHONS DE L'AVENIR

UN PETIT GESTE POUR UN GRAND PROJET !



- Évoqué en commission CCAS, le projet LES BOUCHONS DE L'AVENIR sur notre commune est devenu réalité le 5 juin dernier ! Josette BAUDRY, responsable départementale des Bouchons de l'Avenir en Vendée, est intervenue dans les écoles pour présenter l'association et ses actions, à la fois humanitaires et écologiques.
- Les élèves, très attentifs, ont ainsi pris conscience de l'importance de ne plus jeter les bouchons et couvercles en plastique, et de leur pouvoir d'aider les personnes en situation de handicap grâce à ce geste simple.
- Chaque enfant a reçu un petit collecteur pour y déposer ses bouchons.
- Le 11 octobre dernier, 4 sacs (= 48 kg de bouchons récoltés à La Réorthe) ont été déposés à La Genétouze où se tenait ce jour-là, la remise des dons aux bénéficiaires en situation de handicap.

Continuons ensemble de récolter les bouchons !



LA PAUSE MÉRIDIDIENNE UN MOMENT CLÉ DE LA JOURNÉE

Le temps du repas est un moment essentiel de la journée de l'enfant. Il doit rester un instant agréable, convivial et apaisant, aussi bien pour les petits que pour les grands.

✓ Une organisation bien rodée

- Cette année, le restaurant scolaire accueille 120 enfants. Pour un meilleur confort, les écoliers déjeunent en 2 services successifs :
 - ➔ Premier service : du CE2 au CM2
 - ➔ Deuxième service : de la petite section au CE1
- La mixité sur l'espace public est une volonté municipale pour que chacun puisse s'apprécier, se rencontrer et ainsi contribuer au vivre ensemble, dès le plus jeune âge !
- La pause méridienne se déroule de 12h à 13h20. Ce temps de repos et de partage est indispensable aux besoins physiologiques et au bien-être des enfants.

✓ Une équipe attentive et bienveillante

- L'encadrement est assuré par 5 agents, renforcés par :
 - ➔ Caroline GUILBAUD, en Service Civique à l'école des Deux Lays, les lundis et mardis midi
 - ➔ Christiane RENAUD, jeune retraitée, présente les jeudis et vendredis midi
- Ainsi, 3 agents sont présents à chaque service, garantissant un accompagnement attentif pour une atmosphère sereine.

✓ Des enfants acteurs de la vie du restaurant

Pour la 4^e année consécutive, 4 élèves volontaires de CE2, CM1 et CM2 participent au premier service afin d'aider les plus jeunes lors du repas. Une belle initiative qui favorise l'entraide, la responsabilité et la bienveillance entre générations d'écoliers. Un réel succès !

✓ Des moments de partage et de bonne humeur

Afin de rendre cette pause encore plus agréable, l'équipe communale propose régulièrement des activités ludiques et ponctuelles. Enfants et adultes partagent ensemble des moments complices autour de blagues, mimes, quiz musicaux, chansons, danses... Ces instants de joie créent une ambiance chaleureuse et conviviale, à l'image de notre restaurant scolaire.

✓ En résumé

La pause méridienne n'est pas seulement un temps de repas : c'est un moment de détente, de partage et d'apprentissage de la vie en collectivité, où chacun trouve sa place, dans la bonne humeur et sans que le bruit ne fasse totalement silence ! Imaginez ce que pourrait être un service collectif avec 120 adultes ?



RESTAURANT SCOLAIRE RUE DU LAY À LA RÉORTHE

- Repas fournis par la Cuisine Centrale intercommunale en liaison chaude
- Tarifs fixés par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral

LE "PORTAIL FAMILLE"

Accessible 24h/24 et 7j/7, il permet de :

1. Réserver les repas à la cantine, jusqu'à 7 jours avant la prestation et commander pour l'année entière (si l'enfant mange tous les jours à la cantine)
2. Pointage des enfants à chaque repas
3. Factures dématérialisées
4. Annuler un repas (si délai de prévenance de 7 jours passé) : contacter la CUISINE CENTRALE au 09 67 18 09 35 ou par mail à : cuisinecentralesh@sudvendeelittoral.fr
5. Accéder aux crèches et accueils de loisirs

VOTRE RÉFÉRENTE



Une commission composée d'élus, d'agents de restauration, de techniciens et de parents référents, se réunit régulièrement.

Manuella BOYER

est la référente de La Réorthie

Contact : periscolaire@lareorthie.fr



"LA RECREORTHAISE"

UN ESPACE DE VIE, DE JEU ET DE PARTAGE

À La Récréorthaise, les rires et les échanges rythment les matinées et les fins de journée. Ce lieu d'accueil périscolaire, ouvert à tous les enfants de nos écoles, propose un cadre sécurisant et chaleureux où se mêlent détente, apprentissage et créativité.

✓ Un accueil attentif et bienveillant

- Ouvert : de 7h à 8h45 et de 16h30 à 19h les lundis, mardis, jeudis et vendredis jusqu'à 18h30 en période scolaire.
- Encadrés par une équipe d'animatrices et d'animateur dynamiques et attentionnés, les enfants profitent de moments de transition en douceur, entre la maison et l'école.
- Chaque jour, des activités variées et adaptées à tous les âges leur permettent de s'épanouir et de développer leur autonomie.

✓ Des ateliers qui éveillent l'imagination

- Peinture, bricolages, jeux collectifs ou d'expression... les activités changent au rythme des saisons et des grandes fêtes du calendrier.
- Les enfants laissent libre cours à leur créativité tout en apprenant à coopérer et à partager leurs idées.

✓ Des liens forts entre générations

Chaque année, la Récréorthaise participe à des projets solidaires :

- Décorations pour Octobre Rose !
- Cartes de vœux pour les résidents de l'EHPAD de Saint Jean-d'Hermine ou décorations de Noël en matériaux recyclés.
- Cette année, la décoration offerte à nos aînés a été accompagnée d'un petit mot écrit par les enfants afin de créer et pérenniser une correspondance...
- La projection du film "Maison de retraite" avec Kev ADAMS, a donné lieu à une nouvelle belle rencontre intergénérationnelle.

Ces moments privilégiés entre ces différentes générations renforcent la solidarité et la fierté des enfants de contribuer à la vie du village...

✓ Un espace en évolution

Avec l'installation récente d'une nouvelle table de ping-pong, grâce à un don généreux, les enfants disposent désormais d'un espace encore plus stimulant pour se dépenser et s'amuser !

✓ Un lieu d'épanouissement et de partage

Au-delà du simple accueil, La Récréorthaise est un véritable lieu de vie où les enfants grandissent ensemble, apprennent à s'exprimer et à tisser des liens durables dans une ambiance conviviale.



LA RÉORTHE
Un élan naturel

LE PORTAIL FAMILLE

mairielareorte.innoenfance.fr/
portailMairielareorte

Accessible 24h/24 et 7j/7, il permet de :

1. Inscrire vos enfants à l'accueil périscolaire par journée (matin et/ou soir)
2. **ATTENTION ! Réserver et/ou annuler 24h avant** la prise en charge de l'enfant
3. **Modifications ou urgences** : contactez-nous à l'adresse suivante :
periscolaire@lareorte.fr





REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL
ST JUIRE - ST MARTIN - LA RÉORTHE

« Une année scolaire placée sous le signe de
la connaissance de soi et des autres »

INFO PRATIQUE

ÉCOLE MATERNELLE LES MINOTS À ST JUIRE-CHAMPGILLON

Directrice, Mme VILLENEUVE..... 02 51 28 80 68
10 rue de Bizet - 85210 ST JUIRE-CHAMPGILLON
ce.0850546g@ac-nantes.fr

HORAIRES

Lun, Mar, Jeu, Ven.....9h - 12h / 13h30 - 16h30

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LES DEUX LAYS À LA RÉORTHE

Directrice, Mme GRIMAUD..... 02 51 27 81 54
21 rue du Stade - 85210 LA RÉORTHE
ce.0850435l@ac-nantes.fr

HORAIRES

Lun, Mar, Jeu, Ven.....8h45 - 12h / 13h30 - 16h15

INSCRIPTION OU DEMANDE D'INFORMATIONS

Merci de contacter la mairie ou l'école de la Commune concernée

E-PRIMO

Un portail pour connaître les
infos pratiques de notre RPI
et en suivre l'actualité sur :
[ecolematernellepidlareorte-
saintjuireachampgillon.e-primo.fr](http://ecolematernellepidlareorte-saintjuireachampgillon.e-primo.fr)



UN NOUVEAU RPI À 3 COMMUNES !

Au cœur de notre territoire rural, le RPI "LES MERVEILLES" unit les communes de St Juire-Champgillon, St Martin-Lars-en-Ste-Hermine et La Réorthe, afin d'accueillir les enfants de la TPS au CM2. Les élèves sont répartis sur 2 sites complémentaires :

- ➔ l'école maternelle "LES MINOTS" à ST JUIRE
- ➔ l'école élémentaire "LES DEUX LAYS" à LA RÉORTHE

Malgré leur localisation distincte, ces 2 sites sont reliés par une navette gratuite et partagent un projet éducatif commun.

Les équipes enseignantes, stables et engagées, travaillent en étroite collaboration pour assurer une continuité pédagogique, notamment lors du passage de la maternelle à l'élémentaire, et d'événements communs, comme par exemple, la sortie à Gaston Chaissac pour les GS-CP.

Depuis le 3 novembre 2025, l'école des Deux Lays a le plaisir d'accueillir Caroline GUILBAUD, volontaire en Service civique, qui vient renforcer l'équipe éducative tout au long de l'année scolaire.

NOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE À L'ÉCOLE DES DEUX LAYS MET L'ACCENT SUR :

- **Le développement de la curiosité et du plaisir d'apprendre** : notamment par la tenue d'un journal des apprentissages, l'utilisation de matériel adapté et le choix de méthodes actives telles que le travail en groupe et l'emploi d'outils numériques. L'une des actions fortes de cet axe est la pratique fréquente depuis deux ans de "L'ÉCOLE DEHORS" qui vise à faire classe à l'extérieur. Le milieu de la nature est propice à l'expérimentation, l'imagination, ou encore la mémorisation et permet d'ancrer les apprentissages dans le réel. Outre la sensibilité écologique, cette pratique pédagogique



contribue à l'acquisition de savoirs fondamentaux, tels que des concepts mathématiques ou des notions en français.

- **L'ouverture culturelle et sportive avec :** la participation à des spectacles proposés par la Communauté de Communes et le Département ; co-enseignement avec un éducateur sportif en se déplaçant à la salle de la Jaudonnière ; découverte du Cheerleading au Vendespace ; visite de l'exposition "Île sur toile, un siècle de peinture à Noirmoutier" à l'Historial de la Vendée ; interventions d'un animateur de la Cicadelle pour sensibiliser à l'impact de l'Homme sur l'environnement ; participation au vote des Incorruptibles ; fréquentation de la bibliothèque itinérante dans la Classe du Ô.

- **L'attention portée au climat scolaire pour former les citoyens de demain :** instauration de Conseils de classe, ateliers "philo-Lévine" avec le réseau d'Aide spécialisée du secteur, lectures, débats et activités coopératives lors de la Journée de Lutte contre le Harcèlement scolaire, réflexion au sujet de l'aménagement de la cour (en partenariat avec le CAUE), participation des CM1-CM2 au Parlement des Enfants. Dans le cadre de ce projet, les élèves ont invité le député Pierre HENRIET au sein de leur classe, afin de mieux comprendre son rôle et le fonctionnement de l'Assemblée Nationale.

Ils ont ensuite eu l'opportunité de rendre concrets leurs apprentissages en se rendant à Paris et, notamment, en visitant le Palais Bourbon. Une expérience riche et marquante pour les élèves qui ont vécu la démocratie en action.

- **Le projet d'école de l'année scolaire 2025-2026 s'annonce sous le thème : « Apprendre à se connaître pour mieux comprendre les autres ».** Ce fil conducteur guidera nos actions pédagogiques et éducatives et se déclinera notamment à travers un partenariat avec Christophe

SAUVION, metteur en scène et comédien de la Compagnie Grizzli (de La ROCHE-SUR-YON).

Ainsi, des ateliers théâtre axés sur les fondamentaux du jeu théâtral (confiance en soi, relation aux autres, écoute, exploration des émotions, gestion de l'espace théâtral, approche du personnage...) seront mis en place au cours de l'année, pour aider chaque enfant à s'exprimer et trouver sa place dans une création collective.

Cette collaboration, facilitée par une subvention obtenue auprès de la DRAEAC, aboutira à la représentation publique d'une pièce de théâtre jeunesse, à laquelle nous espérons vous voir nombreux !

NOUS REMERCIONS...

- Ces belles initiatives sont rendues possibles particulièrement grâce au soutien de la Mairie de la Réorthe, de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, du Département, ainsi que de l'association des parents d'élèves "La Marelle".
- Nous remercions l'ensemble de ces partenaires ainsi que les familles et adultes accompagnateurs, pour leur implication au quotidien qui contribue à la vie de l'école.
- Sur le RPI "LES MERVEILLES", nous croyons que la taille humaine et la proximité avec la nature sont des atouts majeurs pour l'épanouissement des enfants.
- Nous vous invitons à venir nous rencontrer, découvrir nos locaux et partager nos projets !





ÉCOLE JEANNE D'ARC

QUELQUES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024-2025 :

Notre thème d'année était : **Mieux connaître son environnement pour mieux le protéger !**

- **Programme "L'école du dehors"** : L'équipe enseignante s'est tout d'abord formée à la pédagogie de l'école du dehors. Différentes sorties ont été organisées au cours de l'année, afin d'expérimenter la classe en extérieur. L'école a signé une convention de mise à disposition de l'espace vert situé sous l'ancienne école publique.
- **Programme sur la biodiversité** :
 - ➔ Avec un intervenant de la Cicadelle, la classe de cycle 3 a pu, entre autres, observer et **étudier les oiseaux de notre région**. Ce programme, proposé par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral dans le cadre des Interventions en Milieu Scolaire, s'est clôturé par une visite de la Réserve naturelle de La Vacherie. L'ensemble des élèves de cycle 2 et de cycle 3 ont pu bénéficier de cette visite.
 - ➔ La classe des CP-CE a également poursuivi cette découverte en visitant **les Salines aux Sables d'Olonne**. Ils ont pu ainsi découvrir la récolte du sel et visiter **en bateau**, les salines. Mais ce fut également l'occasion de constater que l'espace du littoral reste fragile et qu'il est important de le préserver.
- **Programme "Spectacles Vivants"** :
 - ➔ La classe de cycle 2 a assisté à **plusieurs spectacles** proposés par la Communauté de Communes dans le cadre des Interventions en Milieu Scolaire. Ils se sont ainsi déplacés dans les salles de **St Michel-en-L'Herm, Chaillé-les-Marais et Mareuil-sur-Lay**.
 - ➔ Ils ont également profité de l'**exposition temporaire "Ile sur Toile" à l'Historial de la Vendée**. Cette exposition mettait en lumière les beautés de l'île de Noirmoutier qui ont inspiré de nombreux peintres de 1850 à 1950.

CONTACTS

ÉCOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC
19 rue du Stade - 85210 LA RÉORTHE
02 51 27 80 87
ecoleprivée.lareorthe@orange.fr
www.lareorthe-jeannedarc.fr

Plusieurs MATINÉES "DÉCOUVERTE" sont organisées courant JUIN pour les petits. N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER !

- ➔ Les élèves de CM1-CM2 ont participé, cette année, à **Chante-mai**. Les enfants ont appris toute l'année un répertoire de chants sur le thème du temps. Puis, ils se sont produits sur scène, avec des élèves de plusieurs écoles du secteur, lors de 2 soirées au mois de mai. C'est plus de 235 élèves qui ont participé à ce projet de chorale !
- ➔ Les élèves de maternelle ont pu, quant à eux, participer au projet pluridisciplinaire intitulé « A cloche-pied, prêts, sonnez les matines » proposé par l'Ugsl de Vendée (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre). Ce projet, autour du Moyen-Âge et de la vie des moines, s'est achevé par **une journée à l'Abbaye de Nieul-sur-l'Autise**, où les élèves d'une vingtaine d'écoles ont pu vivre différents ateliers culturels et sportifs. Cette journée s'est achevée par une danse médiévale collective.
- **Programme "Parcours citoyen"** : la Municipalité de La Réorthe a généreusement proposé à tous les élèves de CM de **visiter l'Assemblée Nationale et découvrir la ville de Paris**, lors d'une journée en juin, accompagnés par quelques membres du Conseil Municipal. Les élèves ont exprimé beaucoup d'enthousiasme, de curiosité et de plaisir lors de ce court séjour.



PROJETS 2025-2026

Notre thème "Mieux connaître son environnement pour mieux le protéger" se développe encore cette année...

- **Programme "L'école du dehors"** : nous poursuivons nos séances d'école en extérieur. Nous réalisons également plusieurs fois dans l'année, des randonnées. Nous profitons des sentiers dans les bois, pour nous rendre à pied au lieu-dit La Place, de la maternelle au CE. Les élèves de CM réalisent des parcours plus longs afin de s'entraîner et bénéficier des bienfaits de la marche.
- **Programme de sensibilisation à la réduction des déchets** : la classe des CM a été sélectionnée pour participer au programme de sensibilisation à la réduction des déchets proposé par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral. 3 séances sont prévues avec un intervenant en classe. Différents ateliers sont organisés lors de chaque séance, sur l'identification des déchets et leur tri, la réduction à la source des déchets et enfin le gaspillage alimentaire.
- **Programme "Musique"** : la classe de cycle 2 a été retenue pour bénéficier de séances d'initiation à la musique avec un intervenant de la Communauté de Communes SVL. Les objectifs de ce programme sont de travailler un répertoire de chants afin de développer sa pratique musicale personnelle, de découvrir des instruments et les langages musicaux à travers diverses activités.
- **Projet "Spectacles vivants"** : la classe de cycle 2 va bénéficier à nouveau cette année, de 3 spectacles.

Ce projet permet aux élèves de découvrir les différentes salles de spectacle du territoire, d'accéder à différentes offres culturelles et artistiques, de découvrir différentes formes culturelles et d'acquérir et pratiquer un langage culturel.

- **Classe découverte à St Malo** : Les élèves de CM1-CM2 partiront en classe découverte à Saint Malo, du mardi 26 mai au vendredi 29 mai 2026, avec les élèves de CM1-CM2 de l'école Sainte-Marie de Sainte-Hermine.

Au programme : visite guidée du musée des Beaux-Arts de Nantes, visite guidée intramuros de St Malo, visite guidée de l'usine marémotrice sur le barrage de La Rance, randonnée sur la côte d'Emeraude, initiation au char-à-voile, visite du musée Jacques Cartier. La classe découverte est également l'occasion de rencontrer d'autres élèves d'une autre école et de développer son autonomie.

LES INSCRIPTIONS

- Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants peuvent d'ores et déjà contacter l'école par téléphone ou par mail.
- Des Portes Ouvertes sont organisées chaque année afin de faire découvrir l'école et ses projets aux nouvelles familles qui le souhaitent.
- Plusieurs matinées "découverte" sont programmées courant JUIN pour les petits. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.



**CHRISTOPHE FORTIN**

1^{er} ADJOINT ET PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION
VIE ASSOCIATIVE

Conseillers municipaux

Paule RENOU
Maryse TETRAULT
Jacqueline TEBAST
Laurent FOURNIER
Michel REMPILLON

2025 : LES NOUVELLES IDÉES DE NOS ASSOCIATIONS RÉORTHAISES POUR RESTER DYNAMIQUES !

Trouver de nouvelles idées pour rester dynamiques, c'est UN DÉFI PERMANENT pour une association : pourtant en 2025, nos associations réorthaises ont une fois encore prouvé qu'elles savaient se réinventer et faire vivre notre commune avec énergie et enthousiasme !

JUGEZ-EN PLUTÔT PAR VOUS-MÊMES :

- Une 1^{re} course de caisses à savon : une belle idée, originale, et qui a connu un beau succès, malgré une météo défavorable. L'édition 2026 est déjà dans les tuyaux.
- Une course de tracteurs à pédales : la rue du Lay s'est transformée en piste avec obstacles, chicanes et piscine à l'arrivée.
- Une Fête de l'Anguille remise en question et modifiée dans son organisation en changeant le jour, et en ajoutant des animations : un concours de boules, un bal musette...
- Une nouvelle randonnée "Gravel" au catalogue du MaRéorthon.
- Au printemps, une première bourse aux plants.

Les associations réorthaises se distinguent par leur entraide et leur coopération. Qu'il s'agisse d'organiser une manifestation commune, de prêter du matériel, ou de se mobiliser pour un événement local, elles savent unir leurs forces dans un esprit de convivialité et de partage. Cette solidarité, précieuse, renforce la cohésion du tissu associatif et fait la fierté de la commune.

Fêtes locales, randonnées, concours, animations pour les enfants, actions caritatives... Les initiatives ne manquent pas !

Grâce à l'engagement des bénévoles, La Réorthe bénéficie d'une vie associative riche, variée et vivante, pour tous les âges et toutes les envies.

Les associations sont aussi des partenaires privilégiés de la Mairie. Ensemble, elles participent à la réussite des grands rendez-vous communaux et contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance à La Réorthe.

Leur dynamisme et leur implication font de notre Commune un lieu où il fait bon vivre, s'investir et partager. Dans ce sens, les associations ont pu visiter fin octobre, les futurs locaux mis à leur disposition dans l'Espace RIVALLAND.





LA MARELLE



MAIS LA MARELLE C'EST QUOI ?

- ➔ L'Association des Parents d'Élèves LA MARELLE réunit les parents du nouveau RPI LES MERVEILLES, composé de Saint Juire-Champgillon / Saint Martin Lars-en-Sainte-Hermine / La Réorthe, désireux d'être acteurs de la scolarité et de la vie scolaire de leurs enfants.
- ➔ Elle défend les valeurs d'une école pour tous, et agit toute l'année pour soutenir les écoles et faire vivre nos villages.
- ➔ Composée de parents bénévoles, La Marelle organise plusieurs manifestations ouvertes à tous : le Bistrot de la Marelle, le concours de pêche à la truite, la Boum des enfants, la fête des écoles, la dégustation et vente de vins, la vente de pizzas...

POURQUOI CETTE ASSOCIATION ?

- ➔ Ces événements sont bien plus que des moments conviviaux : ils permettent de récolter des fonds essentiels, reversés chaque trimestre, aux écoles pour financer :
 - les sorties scolaires,
 - du matériel et des jeux,
 - les transports pour les activités pédagogiques.
- ➔ Grâce à cette mobilisation, plus de 4 500 € sont reversés chaque année, aux établissements du RPI : de quoi permettre à chaque élève de vivre plus de projets, plus de découvertes et plus d'expériences collectives.
- ➔ Mais La Marelle, c'est aussi une association qui fait battre le cœur de nos communes rurales.
- ➔ Nos manifestations sont autant d'occasions de créer du lien entre familles, enseignants, habitants et associations, et de partager des moments festifs qui participent au "bien vivre ensemble" !

INFO
PRATIQUE

CONTACTS



Idées, Suggestions, avis, n'hésitez pas à nous contacter sur : lamarelle85@yahoo.fr



Goupil Marelle

Alex PERCOT 06 78 69 66 52

Théophile LAPLANCHE 06 09 73 26 19

✓ NOTRE AGENDA 2026

- 1^{er} mars Boum des enfants
- 27 mars Dégustation de vin
- 9 mai Concours de pêche à la truite
- 27 juin Fête des écoles

UN GRAND MERCI...

- ➔ Aux parents, enseignants, communes, associations partenaires, sponsors et habitants pour leur soutien et leur bonne humeur.
- ➔ Merci également aux bénévoles, anciens membres, agriculteurs et propriétaires qui rendent tout cela possible, et bien sûr à notre fidèle mascotte Goupil, toujours de la partie !





LE MOT DES PARENTS D'ÉLÈVES

APEL DE L'ÉCOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC

QUI SOMMES NOUS ?

L'association des parents d'élèves compte aujourd'hui 7 membres actifs, nous nous retrouvons tous les 2 mois pour mettre à profit nos idées et permettre de réaliser nos projets.

NOS ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2025

- **L'atelier Bricolage de Noël** : Atelier organisé pour réaliser des décorations pour la vente au moment de la fête de Noël !
- **Le carnaval des Enfants** : Les enfants, tous déguisés, ont défilé dans le bourg et la rue des Fiefs, à l'occasion de Mardi Gras. Une pause en compagnie de l'association Entre Nous leur a permis de proposer plusieurs chants et comptines.
- **Action Bol de Pâtes** : Les élèves partagent un repas au sein de l'école composé d'un bol de pâtes et d'un fruit. Chaque année, nous reversons la différence avec le prix d'un repas habituel d'un élève. En 2025, nous avons versé ces fonds pour une association au Rwanda, afin de participer à l'aménagement d'une nouvelle école dans ce pays. Nous avons eu un retour très positif sur cette action.
- **2 ventes** : des plants en mai et des sapins en novembre !
- **Noël** : cette année, nous avons eu le plaisir d'organiser une mise en décoration surprise de la

INFO PRATIQUE

CONTACTS



apel@lareorthе-jeannedarc.fr

Présidente Hélène PUAUD
Trésorière Carine ROBERT
Secrétaire Sandrine PICARD
Membres : April RODRIGUES, Jessica RENAUDET,
Amlene DELAVAY et Katia ROLIN

✓ L'AGENDA 2026 !

- 12 mars Carnaval des Enfants
- 7 avril Théâtre des enfants
- 25 et 30 avril Vente de Plants

cour, transformant l'espace extérieur en un lieu féerique pour les enfants.

Lors de la fête, nous avons également tenu un stand dédié aux décorations, où parents et enfants ont pu participer à notre grande tombola. Originalité de cette 2^e édition : le tirage au sort s'est déroulé sous la forme d'un calendrier de l'Avent, pour le plus grand bonheur des petits et grands gagnants !

*Nous recherchons vivement de
NOUVEAUX PARENTS D'ÉLÈVES BÉNÉVOLES
au sein de notre association
N'hésitez pas à nous rejoindre !*





OGEc DE L'ÉCOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC

L'OGEc (Organisme de gestion de l'Enseignement Catholique) veut offrir aux élèves et enseignants, les conditions optimales pour réaliser le projet éducatif de l'école, afin que les enfants puissent s'épanouir et donner le meilleur d'eux-mêmes. **L'OGEc s'organise autour de :**

1. L'ANIMATION ET LA COMMUNICATION

- Organisation de manifestations qui permettent de réunir l'ensemble des parents, amis et famille...
- Relations avec les enseignants : sorties, activités...
- Relations avec les élus : participation, bulletin municipal...

2. LA GESTION

- Gestion du personnel : contrat de travail, salaires...
- Gestion financière : rétributions des familles, comptabilité de l'école, budget prévisionnel...
- Gestion du matériel et des bâtiments...

RETOUR SUR UNE ANNÉE 2025

De nombreux événements fédérateurs, rassemblant familles, amis et toute la communauté scolaire ont eu lieu :

- **Janvier** : vente de pizzas
- **Aux vacances de février** : l'aménagement de la cour a marqué l'année. Un projet porté par l'OGEc depuis plusieurs années et soutenu par l'Agence de l'Eau.
- **Mars** : vente de préfous faits "maison"
- **Grande nouveauté cette année** : la 1^{re} édition de "La Folle Descente Réorthaise", une course de caisses-à-savon. Malgré une météo capricieuse, plus de 80 pilotes ont dévalé les rues, sous les encouragements d'un public enthousiaste. Un moment inoubliable !
- **Le temps fort de l'année** : la traditionnelle kermesse qui s'est tenue le samedi 28 juin, a été une belle réussite ! Spectacle des enfants, jeux, tombola et repas concoctés par les membres de l'OGEc, ont permis de terminer l'année scolaire dans la convivialité et la bonne humeur.
- En ce début d'année scolaire, une vente de gâteaux Bijou a été organisée, suivie en décembre par la fête de Noël avec spectacle des enfants, visite du Père Noël, vin chaud, crêpes et manège en bois pour petits et grands.

INFO PRATIQUE

CONTACTS

ogec@lareorthe-jeannedarc.fr

LE BUREAU DE L'OGEc

Co-Présidents..... Guillaume PICAULT et Elisa CAREIL
 Trésorière Vanessa BOURDET
 Vice-Trésorière Daisy ERITEAU
 Secrétaire Aurélie PORCHIER
 Membres : Antoine POTIER, Kévin RODRIGUES, Stanislas JAROUSSEAU, Mathieu LESAGE, Jean-Baptiste PUAUD, Hélène ALLARD, Pascal BOUDAUD, Guillaume BOUHIER et Christopher PARANTHOEN

✓ L'AGENDA 2026 !

- 5 avril travaux à l'école pour le bien de nos enfants
- 30 mai "La folle descente réorthaise" : une course de caisses-à-savon dans les rues
- 20 juin la Kermesse

- Le vendredi 28 novembre s'est tenue notre Assemblée Générale, moment important pour faire le point sur l'année écoulée et présenter les projets à venir pour 2026.

EN ROUTE POUR 2026 !

- De nouveaux projets sont en préparation pour continuer à faire vivre notre école et proposer des temps forts tout au long de l'année...
- Pour cela, nous avons besoin de nouveaux parents bénévoles pour rejoindre l'OGEc. Tous les parents d'élèves sont les bienvenus ! N'hésitez pas à nous contacter, directement ou par mail, pour en savoir plus.
- Merci à tous pour votre engagement, votre participation et votre soutien !



INFO PRATIQUE

LE BUREAU

Co-président, Émeric PERAUD06 03 43 03 57
Co-président, Grégory RAMBAUD06 75 91 58 33
Secrétaire, Yann COULAIS06 70 73 88 26

► Filles ou garçons nés en 2018 ou plus,
venez essayer le foot ! Renseignements auprès de
Simon BAUDRY au 06 33 07 29 29

fcprjfoot@gmail.com

NOTRE AGENDA 2026

24 mai..... **LES 15 ANS DU FCPRJ À LA RÉORTHE**
4 juinAssemblée générale

NOTRE ACTU Sur  

LE FOOTBALL CLUB

3 communes réunies pour développer la pratique du football.

LE CLUB EN QUELQUES CHIFFRES

C'est : 165 licenciés = 6 arbitres + 35 dirigeant(e)s + 85 seniors et vétérans + 66 jeunes dont 6 filles (15 joueurs de 5-6 ans et 54 âgés de 10 à 18 ans).

TOUJOURS LE CLUB DE TOUS LES POSSIBLES !

- La saison dernière restera à jamais gravée dans nos mémoires avec notre épopée historique en Coupe de France, la montée de notre équipe Fanion en D2, nos bons parcours en Coupe et en recevant le prix du Challenge du Fair-Play de D3 !!! Le Fair-Play étant une des valeurs du club auxquelles nous sommes très attachés.
- Le club repart cette saison, avec 3 équipes Seniors, en D2, D4 et D5 + 2 équipes Loisirs en foot à 8 le jeudi soir.
- Les objectifs sont de faire monter notre équipe Fanion en D1, que l'équipe B monte en D3, avec un bon parcours en coupe pour ces 2 équipes.
- Pour l'équipe C et les équipes Loisirs, il faut continuer à prendre du plaisir sur les terrains, avec toujours autant de bonne humeur et de convivialité.
- Nos jeunes pépites (garçons et filles) débutent, elles, en catégories U6 en Foot animation au sein du FCPRJ, puis passent en U10-U11 et en U12-U13 au sein de l'École de foot du Pays de Chantonnay qui regroupe le PCF, ASSG et le FCPRJ.

- Les catégories U14 à U18 basculent au sein du Groupement Jeunes du Pays de Chantonnay qui comprend : le PCF, ASSG, FCPRJ et Bournezeau.
- N'hésitez pas à nous rejoindre pour participer à la vie du club en tant que : joueurs.ses, dirigeant(e)s, arbitres, bénévoles ou supporters, le FCPRJ sera heureux de vous accueillir !
- Le club remercie la Municipalité, tous les bénévoles, joueurs et supporters pour leur implication, leur présence et leur soutien. Nous comptons sur vous pour rester aussi nombreuses et nombreux !!!

Le Bureau du FCPRJ vous souhaite le meilleur pour cette année !





L'ÉDITION 2025 : UNE RÉUSSITE !

Les activités et les préparatifs minutieux des bénévoles de la section marche et randonnée de l'ACL ont abouti encore cette année, sur une édition très fréquentée et est donc une réussite complète qui résulte de l'investissement fort de l'ACL réorthoais.

Le MARÉORTHON devient donc un rendez-vous des plus sportifs, mais aussi il attire les marcheurs occasionnels, des plus jeunes (5 ans) aux plus âgés !

Cette année, le bureau avait décidé de surprendre en proposant de la nouveauté avec un circuit "GRAVEL" ! Le vélo gravel étant un type de vélo hybride destiné à rouler sur les chemins caillouteux, combinant des caractéristiques du vélo de route et du vélo tout-terrain.

Cette nouvelle pratique du vélo permet aux participants de s'évader sur les chemins et les routes en toute liberté.

Les premiers circuits de randonnée bénéficiant de navettes en bus, ces nouvelles boucles offraient la possibilité d'un tracé sur des chemins plus variés encore...

Tout était donc réuni en ce 11 NOVEMBRE 2025, pour faire de cette édition un moment de plaisir partagé : la météo ayant favorisé la motivation générale.

Pour preuve : les participants n'étaient pas pressés de repartir ; ils ont même su profiter du fameux casse-croûte au jambon vendéen ainsi que du pain et des pizzas préparés par l'Astrolab de l'association PROFIL.

À la fin de la journée, les bilans étaient très satisfaisants puisque la manifestation avait rassemblé 787 vététistes, 1991 marcheurs + 72 participants à la première édition "Gravel" !

Encore une preuve de la dynamique associative réorthoaise !

Le bureau remercie vivement l'investissement de l'ensemble des bénévoles ayant donné de leur temps et de leur énergie !



" Ici les kilomètres, on ne les avale pas, on les déguste !"



INFO PRATIQUE

CONTACT

Président
Stéphane MOREAU
06 33 25 49 13

NOTRE AGENDA 2026

Repas à emporter
Samedi 10 OCTOBRE
*Une affiche sera mise en mairie
pour les réservations*

Concours de pêche à la truite
Samedi 30 MAI

SOCIÉTÉ DES CHASSEURS ET AGRICULTEURS DE LA RÉORTHE

Notre société qui compte 28 chasseurs et 2 adhérents, assure un repeuplement annuel en perdrix et faisans, et une régulation du grand gibier.

La régulation des prédateurs est d'ailleurs primordiale pour éviter les dégâts sur les cultures et les élevages hors sol. Elle est assurée par un piégeur de la société.



ALER (Association de Loisirs Equestres Réorthais)

LA VIE DE L'ASSOCIATION

- L'association compte à ce jour 39 adhérents qui agissent dans différents domaines, dans le but de développer l'activité équestre.
- L'ALER dispose de structures privées et des personnes qualifiées permettant la pratique de l'équitation en toute sécurité, et, à la demande de chacun, la possibilité d'avoir des conseils tant pour les cavaliers et meneurs, que pour le travail de leurs chevaux.
- Les adhérents participent à un bon nombre de manifestations en tant que participants ou co-organisateurs. Chaque année, nous organisons des sorties culturelles et de loisirs, pour les adhérents et non adhérents.

INFO PRATIQUE

CONTACT

Président : Bernard PELLETIER
06 19 53 25 37

Vice-président : Daniel COUSINEAU
Secrétaire : Aurélie BOUDAUD
Trésorière : Simone MAUME
asso.aler@orange.fr

NOTRE AGENDA 2026

En maiSortie culturelle
6 juin25^e anniversaire de l'association
13 septembre Rallye randonnée/couscous



CONTACT "ENTRE NOUS"

Co-présidents

Rémy REMPILLON 06 80 33 11 57

Louis-Marie SOULARD 06 74 67 67 95

Vice-président

Jean-Paul PLOTU 06 87 15 38 37

Trésorier

Jacques BIRAULT 06 79 54 19 16

Trésorier Adjoint et responsable Cartes

Robert DUBOIS 06 79 09 72 22

Secrétaire :

Madeleine POCHARD 02 51 27 80 06

Secrétaire Adjoint et responsable Pétanque

Jean-Claude AUVINET 06 79 86 56 01

Membre et responsable Cartes et jeux

Bernadette LAINARD 07 89 73 95 13

Cotisation annuelle : 10 €

✓ NOTRE AGENDA 2026

Concours de belote SAMEDI 7 MARS à 13h30
à la Salle Clemenceau

CLUB "ENTRE NOUS"

Nous sommes actuellement environ 60 adhérents au club Entre-Nous. Nous avons le plaisir de nous retrouver régulièrement pour partager un moment de détente, de loisirs et de convivialité autour de différentes activités :

- **JEUX DE CARTES** (belote, tarot) **ET DE SOCIÉTÉ** (Tac-tik, Skyjo...) : les jeudis des semaines IMPAIRES à 14h30, salle de la mairie.
- **PÉTANQUE** : tous les jeudis après-midi à partir de 14h15 sur le terrain de boules, au stade, en fonction de la météo.

FESTIVITÉS ET ACTIVITÉS 2025

- **1^{er} MARS** : Concours de cartes très apprécié des joueurs
- **19 JUIN** : Repas des adhérents. Nous étions 50 personnes présentes à partager un moment de convivialité et de jeux l'après-midi.
- **14 JUILLET** : Organisation du concours de pétanque.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour partager d'agréables moments lors de nos activités, vous y serez les bienvenus !





LES ASSOCIATIONS



PROMOTION EN FAVEUR D'INITIATIVES LOCALES

INFO
PRATIQUE



CONTACTS

Président Laurent GAUTRON : 06 45 01 97 70

Secrétaire Isabelle REMPILLON : 06 14 48 19 98

asso.profil85210@gmail.com

NOTRE AGENDA 2026

6 JUIN..... Fabrication de pain

NOS ACTUALITÉS

- Une année calme avec cependant quelques travaux d'entretiens sur l'Astro'lab.
- A noter, quelques participations réussies :
 - ✓ Au PRINTEMPS DES ARTISTES les 10 et 11 Mai, à l'Aubraie : l'occasion de rassasier les nombreux gourmands en proposant : pains pizzas et crêpes !
 - ✓ Le MAREORTHON avec l'ACL : un vif succès pour tout le monde ! Plus de 100 pains vendus ainsi que 200 pizzas ! La météo nous a comblé encore cette année !
 - ✓ Toujours avec l'ACL : la pose d'une boîte-à-livres sur le parking de la mairie. Les livres sont à votre disposition à consommer (également) sans modération !
- Nous espérons poursuivre nos activités en 2026 avec de nouveaux projets, dont la création de journées découverte et fabrication de pain au levain, avec les adhérents qui pourront repartir avec leurs réalisations !
- N'hésitez pas à nous contacter et à nous faire part de vos souhaits !



ACR

Artisans Commerçants Réorthais

INFO
PRATIQUE

CONTACTS

Président..... TEXIER Luc

Vice-président RODRIGUES Kevin

Secrétaire TEXIER Anaïs

Vice-secrétaire AUGER Mickael

Trésorier PICARD Arnaud

Vice-trésorier POTIER Antoine

artisans.reorthais@gmail.com

NOTRE AGENDA 2026

12 AVRIL Pêche à la truite
à St-Philbert-du-Pont-Charrault

QUI SOMMES-NOUS ?

- L'association ACR a été créée en 2024, par les artisans et commerçants réorthais.
- Elle regroupe à ce jour, une quinzaine d'entreprises.
- Notre but premier est de renforcer le lien professionnel et amical ainsi que de favoriser les échanges entre nos entreprises.
- Les événements que nous organisons, comme par exemple les portes ouvertes des Artisans-Commerçants, ont pour objectif de se faire connaître et mettre en avant notre savoir-faire.

LE BUREAU

Président

Jean-Claude AUVINET

06 79 86 56 01

Vice-Président

Patrick TEBAST

Trésorier

Thierry AUDUREAU

Secrétaire

Georges ANGIBAUD

NOTRE AGENDA 2026

21 MARS Repas
Salle Clemenceau

ACPG (ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE) ET CATM (COMBATTANTS D'ALGÉRIE - TUNISIE - MAROC)

QUI SOMMES-NOUS ?

- La section CATM de la commune compte à ce jour 25 adhérents, Anciens Combattants, Veuves de Combattants, OPEX et Sympathisants.
- Elle a pour but de faire perdurer le devoir de mémoire pour nos compatriotes qui ont donné leur vie au cours des différentes guerres. Par notre démarche associative à chaque commémoration, nous devons nous rappeler ce devoir de mémoire ; aujourd'hui encore trop de conflits dans ce monde que nous nous devons de ne pas ignorer : la guerre en Ukraine, en Israël et dans bien d'autres pays...
- Ce devoir de mémoire, nous nous devons de l'inculquer à nos enfants, à notre jeunesse ; nous avons la chance à La Réorthe d'être accompagnés à chaque commémoration, par les enfants de nos deux écoles avec la présence des Directrices. Les élèves présents donnent lecture du message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants).

Le Conseil Municipal des Enfants participe activement par leur présence et par la lecture du message des Poilus.

QUE FAISONS-NOUS ?

Comme chaque année, nous participons aux différentes commémorations :

- **LE 8 MAI** : nous célébrons la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la 2^{de} guerre mondiale en Europe.
- **Le 11 NOVEMBRE** : nous célébrons l'armistice de 1918 mettant fin à la 1^{re} guerre mondiale.
- **LE 5 DÉCEMBRE** est la date de l'hommage aux morts de la guerre d'Algérie fixée par le président Jacques Chirac, le cessez le feu ayant eu lieu le 19 mars 1962. Cette année, la commémoration était sur notre commune, très bonne participation des sections cantonales, avec entre autres, 25 porte-drapeaux.
- **LE 10 JUIN** : au mémorial du Langon, en mémoire des victimes de Guerre
- **LE 5 OCTOBRE** : au monument Clemenceau à Sainte Hermine
- **LE 24 NOVEMBRE** : au Colombier à Mouchamps, sur la tombe de Georges Clemenceau pour marquer l'anniversaire de sa mort.
- **REGRETS** : nous assistons aussi avec les Porte-drapeaux, nos camarades décédés lors des sépultures sur le canton. Cette année, nous avons perdu notre camarade Frédéric DESCHAMPS, le président de la section cantonale ; une pensée toute particulière pour lui et sa famille...

Pour conclure, merci à toutes les personnes qui nous accompagnent lors des commémorations, à Madame le Maire et à son conseil Municipal, merci aux directrices d'écoles qui font revivre le devoir de mémoire auprès des enfants par la lecture d'un message. Merci aux enfants et aux parents qui les entourent.

Le 11 novembre 2025



NE JAMAIS OUBLIER !



La Section réorthaise ACPG-CATM enregistre toujours une belle participation à son repas annuel !



LE FOYER RURAL

✓ SERVICE DE LOCATION

VAISSELLE + PERCOLATEURS

Thérèse SAGOT..... 06 48 33 01 08

TIVOLIS + TABLES + BANCS + FRITEUSE À GAZ
Guillaume BRIENS06 14 51 35 57

LE BUREAU

Président, Dominique OUVARD....06 76 40 17 62

Secrétaire.....Laurent FOURNIER

TrésorièreJocelyne OUVARD

EN 2025, DES NOUVEAUTÉS !

- Le samedi 23 août **LA FÊTE DE L'ANGUILLE** a fait sa guinguette ! Une journée animée par le Foyer des jeunes avec : **une course de tracteurs à pédales, un concours de pétanque et notre repas d'anguilles grillées fut suivi d'une jolie guinguette.**
- Pour remercier les adhérents, nous avons pu organiser quelques belles sorties : bowling, Cabaret à St André de Goule d'Oie, la Cinéscenie Puy du Fou et le Bocapole à Bressuire !
- **En 2026, la FÊTE DE L'ANGUILLE aura lieu le samedi 29 août !**



LE FOYER DES JEUNES

CONTACT

Route de la Bouillée - 85210 **LA RÉORTHE**

Julien MERCIER..... 07 87 97 46 08

lareorthie.foyerdesjeunes@gmail.com

✓ MATÉRIELS EN LOCATION

- une friteuse électrique 380 V
- un vidéo-projecteur
- une ponceuse girafe
- des jeux de lumière

Le Foyer des Jeunes, c'est : 36 jeunes Réorthais, âgés de 13 à 25 ans, et 2 bureaux (un pour les jeunes + un pour les adultes).

NOS ACTIVITÉS EN 2025

- Au karting de Fontenay-le-Comte + au Family Fun Park (karting et Trampoline Park) à La Rochelle.
- Des soirées à thèmes : Halloween, Noël...
- Pour financer ces loisirs, nous avons organisé le 14 juillet, la vente des moules/frites : 450 repas vendus !
- **NOUVEAU ! L'organisation d'une course de tracteurs à pédales nous a apporté une nouvelle super expérience qui sera réitérée en 2026 !**
- Participation au Grand Défi du Pays de Saint Jean d'Hermine, à Saint Aubin-la-Plaine
- Soutien aux manifestations organisées par d'autres associations réorthaises comme La Fête de l'Anguille ou le Maréorthon...





INFOS PRATIQUES

PRESBYTÈRE DE STE HERMINE

4 rue Lafayette - 85210 Sainte Hermine

02 51 27 34 59

Stehermine@diocese85.org

1 Bulletin paroissial/mois : 19 €/an

CORRESPONDANTS SUR LA RÉORTHE

Chantal AUVINET06 31 85 40 43

Bernard GIRAudeau06 20 55 70 46

Notre paroisse (23 clochers de la Jaudonnière à la Bretonnière) est gérée par le Père Pascal FOUCHET, secondé par le Père Charles OGEREAU, prêtre en retraite, 3 Diacres et de nombreux Laïques bénévoles. L'Abbé Gaspard KUBWIMANA, prêtre rwandais en 3^e année de formation théologique, est présent le week-end à Sainte-Hermine.

PLUSIEURS MISSIONS

- Le service auprès des plus pauvres, des personnes en difficulté...
- L'accompagnement des personnes dans la peine, le deuil...
- La Catéchèse auprès des jeunes, des familles et des adultes...
- Les moments de partage : célébrations du dimanche, baptêmes, mariages, communions, confirmations et sépultures...

NOS ACTUALITÉS

Le REPAS pour toute la Paroisse aura lieu le 8 MARS 2026 à la Salle de La Caillère, à partir de 12h30 et le menu "à emporter" le SAMEDI 7 MARS pour ceux qui en font le choix...

LE TABLEAU DU CHRIST MORT

UNE HUILE SUR TOILE, XIX^e SIÈCLE

Inscrite aux Monuments Historiques depuis 2007

- Offerte à la Paroisse par Hilaire de Villedieu avant son départ pour le front en 1914, cette œuvre provient de la famille de Villedieu, installée à la Baudière.
- Il s'agit d'une copie du "Christ mort" de Philippe de CHAMPAIGNE, peint avant 1654, pour l'Abbaye de Port-Royal, et aujourd'hui conservé au musée du Louvre.
- On note plusieurs particularités sur la version réorthoaise : absence de l'inscription latine figurant sur l'original, composition resserrée, corps du Christ occupant presque tout l'espace, présence seule de la couronne d'épines et pierre tombale en support.
- En 2016, le tableau n'étant plus en bon état, le Conseil municipal de l'époque, décide de le faire restaurer avec le soutien de la DRAC et du Département.
- La restauration est réalisée en 2017 : le tableau retrouve alors ses couleurs, la toile est consolidée et le cadre redoré. "Le Christ mort" retrouve son emplacement d'origine, au transept sud de l'église.
- Le 3 août 2023, lors d'une visite de récolement, Mme le Maire, accompagnée de M. Laurent Blanchard, CAO (Conservateur des Antiquités et Objets d'Art) de la Vendée, constate l'apparition d'un chanci (moisissure) sur la peinture. La société ayant réalisé la restauration est sollicitée et ses interventions ne sont pas mises en cause. En revanche, plusieurs facteurs extérieurs, liés à l'évolution des usages de nos églises et aux changements climatiques, sont relevés : variations de température, exposition au soleil ou aux rayons de la lune, ainsi qu'une aération et une ventilation insuffisantes.
- Le 21 octobre, Mme le Maire, M. Blanchard, M. le Curé et M. Giraudeau constatent à nouveau ces dégradations. Au regard de cet environnement peu favorable, il apparaît nécessaire d'offrir à l'œuvre un emplacement plus adapté. Le transept nord, au-dessus de la croix d'autel surmontant le tabernacle (comme illustré sur le photomontage ci-dessus), est désigné comme emplacement privilégié. Or, le mur opposé, qui abrite un radiateur radiant particulièrement néfaste pour une toile, ne peut être retenu !
- Le Conseil municipal, lors de sa délibération du 9 septembre 2025, acte la réalisation d'une nouvelle restauration, plus légère que celle menée en 2016, et intégrant désormais la nécessité de garantir un environnement plus adapté à la bonne conservation de l'œuvre.
- Les subventions de la DRAC et du Département sont mobilisées ; le coût résiduel pour la Commune sera de 750 €



**ATTENTION !
CHANGEMENT**

LA RÉORTHE - Calendrier 2026

> Casserolle - Se référer au calendrier de la commune de Saint-Juire-Champgillon

LA RÉORTHE
Les élus municipaux

Légende : **Ordures ménagères** **Sacs Jaunes**

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

DÉCHÈTERIES : EN 2026, LES HORAIRES CHANGENT

Les horaires ont été simplifiés pour mieux prendre en compte vos besoins. Toutes les déchèteries sont désormais ouvertes le samedi toute la journée.

Les déchèteries seront fermées tous les jours fériés ainsi que le 15 janvier.

Du 1^{er} novembre au 31 mars

HORAIRES D'HIVER	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Saint-Jean-d'Hermine		10h-12h30 14h-16h30		10h-12h30 14h-16h30	14h-16h30	10h-12h30 14h-16h30
Sainte-Gemme-la-Plaine		10h-12h30 14h-16h30		10h-12h30 14h-16h30		10h-12h30 14h-16h30
La Chapelle-Thémer			10h-12h30 14h-16h30			10h-12h30 14h-16h30

Du 1^{er} avril au 31 octobre

HORAIRES D'ÉTÉ	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Saint-Jean-d'Hermine		9h15-12h30 14h-17h45		9h15-12h30 14h-17h45	14h-17h45	9h15-12h30 14h-17h45
Sainte-Gemme-la-Plaine		9h15-12h30 14h-17h45		9h15-12h30 14h-17h45		9h15-12h30 14h-17h45
La Chapelle-Thémer			9h15-12h30 14h-17h45			9h15-12h30 14h-17h45

LA REDEVANCE INCITATIVE EN 2026 : NOUVEAU MODE DE FINANCEMENT DES DÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2026, le territoire de la Communauté de communes Sud Vendée Littoral a adopté un nouveau mode de financement des déchets : la redevance incitative.

OBJECTIF ? Encourager les bons gestes pour RÉDUIRE, TRIER, COMPOSTER ET RÉEMPLOYER. À terme, on observe une forte baisse des ordures ménagères collectées et une hausse du tri, au bénéfice de l'environnement !

Un guide explicatif a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres courant décembre : tarifs, jours de collecte et horaires de déchèteries.

TARIFICATION : Le SERVICE SERA FACTURÉ EN 2 FOIS en juillet 2026 et en janvier 2027.



Les compétences de SUD VENDÉE LITTORAL

- Création, aménagement et gestion de 42 zones d'activités
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales
- Promotion du tourisme



ÉCONOMIE ET EMPLOI

- Protection, entretien et valorisation du littoral et des espaces naturels
- Gestion de l'eau
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Soutien aux actions de maîtrise de l'énergie
- Suivi et contrôle des installations d'assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets
- Lutte contre les nuisibles



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- Soutien et mise en place d'une politique à destination de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse
- Création, aménagement et gestion de 3 structures petite enfance, 10 accueils de loisirs
- Formation et éducation à la prévention routière
- Soutien et participation à toute action culturelle, sportive, éducative en milieu scolaire (maternelle et primaire) concernant l'ensemble des écoles du territoire



ENFANCE JEUNESSE



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, LOGEMENT ET HABITAT

- Elaboration et mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), document qui fixe les règles d'utilisation du sol pour un développement cohérent à l'échelle des 43 communes.
- Elaboration et mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), document qui fixe les règles d'utilisation du sol pour un développement cohérent à l'échelle des 43 communes.
- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)
- Programme local de l'Habitat
- Entretien et gestion administrative de logements locatifs sociaux communautaires
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Organisation de la mobilité
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire (zones économiques, accès aux déchèteries)
- Réalisation et exploitation de réseaux de communications électroniques

ÉQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements :
 - 3 salles de sports
 - 2 centres aquatiques
 - 1 école de musique intercommunale (sur 4 sites)
 - 1 espace culturel
 - 1 théâtre de verdure
 - 1 médiathèque tête de réseau à Luçon et 1 médiathèque à Mareuil-sur-Lay-Dissais
 - 2 gendarmeries territoriales (dont logements) à Sainte-Hermine et Challé-les-Marais

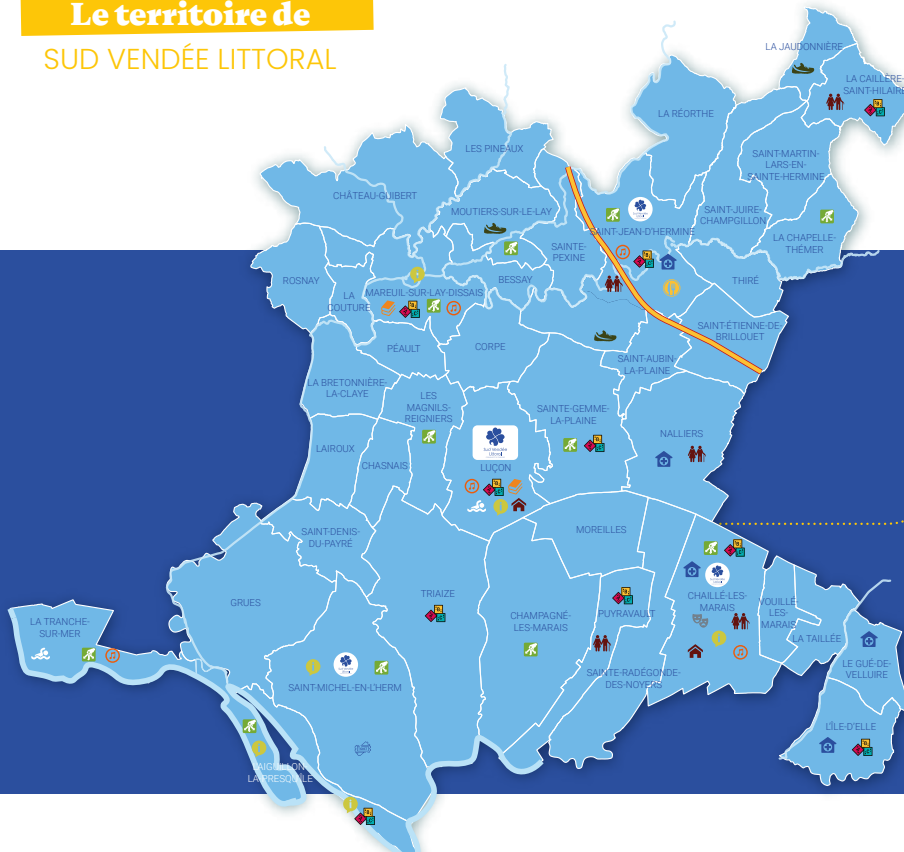
ACTION SOCIALE

- Gestion des espaces « France Services »
- Coordination et mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé (CLS)
- Création et entretien de 5 maisons de santé
- Mise en place d'actions collectives de prévention pour les seniors
- Gestion de 5 Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)

CULTURE ET PATRIMOINE

- Mise en œuvre d'une programmation culturelle
- Soutien aux animations culturelles
- Elaboration, mise en œuvre et animation d'un réseau de lecture publique et promotion de la lecture
- Gestion de la Maison du Maître de Dignes (Challé-les-Marais)

Le territoire de SUD VENDÉE LITTORAL



42 communes
950 km²
55 649 habitants
(source Insee 2024)

Services intercommunaux

- Siège de la Communauté de communes Sud Vendée Littoral
- Antennes de la Communauté de communes
- 13 Structures d'accueil enfance
- 2 Espaces « France services »
- 5 Maisons de santé
- 5 EHPAD
- 1 Cuisine centrale
- 6 Structures d'information touristique
- 2 Centres aquatiques
- 2 médiathèques, 1 bibliothèque de plage
- 4 sites de l'école de musique et 1 lieu satellite
- 1 Théâtre de poche et de verdure
- 1 Espace culturel
- 3 Salles omnisports
- 11 Déchèteries

— Autoroute
— Océan



Ce service s'adresse à ceux qui ne disposent pas de moyen de locomotion et ne peuvent momentanément ou durablement conduire. L'association intervient pour **DES DÉPLACEMENTS OCCASIONNELS : une course, une visite familiale, un RDV médical...** mais n'intervient pas pour les transports pris en charge par les services sociaux et les transports effectués traditionnellement par les artisans taxis. *Flyer disponible en mairie.*

- ▶ Un bénévole accepte de transporter le bénéficiaire qui souhaite être conduit.
- ▶ Appel aux personnes qui souhaitent se rendre utiles et proposer quelques heures dans la semaine.
- ▶ Cotisation : 10 € / an pour devenir membre de l'association. Pour bénéficier du service ou être conducteur bénévole, contacter :

• La Mairie.....02 51 27 81 52

• Jacques BIRAULT06 79 54 19 16



Les MDSF (Maisons Départementales des Solidarités et de la famille)

- ➔ Assistant social, Conseiller en Economie Sociale et Familiale, Educateur de prévention, Psychologue accompagnent les personnes et les familles au sein de la MDSF sur RDV ou bien à domicile

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE (MDSF)

• 1 Quai Est du Port à LUÇON 02 51 97 69 69

• 22 Rte de Nantes à STE-HERMINE 02 51 97 69 30

Udaf Vendée

Maison des familles
119 Bd des États-Unis
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02.51.44.37.10
www.udaf85.fr

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL À LA PARENTALITÉ

Ce service propose aux futurs parents et aux parents d'enfants âgés de 0 à 21 ans, un temps privilégié d'ÉCOUTE, D'ÉCHANGE ET D'ACCOMPAGNEMENT AVEC UN PROFESSIONNEL qualifié et bienveillant, en toute confidentialité.

RENSEIGNEMENTS OU PRISE DE RENDEZ-VOUS sur le territoire Vendéen :

• 02 51 44 37 02

• 06 66 15 14 37

• parentalite@udaf85.fr

Une équipe au SERVICE de tous qui accueille et ACCOMPAGNE des HOMMES et des FEMMES qui accomplissent des TRAVAUX divers et variés !

Nous agissons au quotidien pour vous et pour les autres !

LOGO GROUPE M^{SV} MULTI SERVICE SUD VENDÉE

LOGO MULTI Service, LOC Service, INTERIM Service

SI services à la personne

50 % Réduction du crédit d'impôt

MSSV : 2 Bld Du Guesclin ■ 85200 FONTENAY-LE-COMTE ■ 02 51 69 39 39 ■ accueil@groupe-mssv.fr ■ www.mssv.fr



L'ADMR, toujours à vos côtés

Contact bénévolat : admrbenevoles.85210@gmail.com



1 Service d'AIDE et d'accompagnement à domicile (SAAD) ADMR de STE-HERMINE

> pour les seniors, les personnes en situation de handicap mais aussi pour garder les enfants ou entretenir le logement. Contact : 02 51 28 84 11 / paysdesaintehermine@admr85.org

2 Service de SOINS infirmiers à domicile (SSIAD) ADMR de STE HERMINE

> Les aides-soignants accompagnent les personnes de plus de 60 ans, en situation de handicap ou souffrant d'une pathologie chronique. Contact : 02 51 97 81 08 / ssiad.ste.hermine@admr85.org

3 Mais aussi d'autres services :

> La téléassistance et le portage de repas à domicile : 02 51 44 37 85

> Le répit à domicile pour les aidants : bulledair@admr85.org - 02 51 44 11 55



JEUNES 16 – 25 ANS



ANTENNE DE LUÇON
Forum des Services
14 place du Général Leclerc
02 51 51 17 57

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
POUR LES JEUNES CHERCHEURS D'EMPLOI

> pour les jeunes sortis du système scolaire : des réponses adaptées dans le domaine de l'emploi, la formation, la santé, le logement, la mobilité, les ressources ou les loisirs

+ d'infos : www.missionlocalesudvendee.fr



PROCHES & SOLIDAIRES

ACTIF EMPLOI RECRUTE !

28 bis allée Saint François
85400 Luçon
Tel : 02 51 27 95 59
www.actif-emploi.com
actiflucon@actif-emploi.com



Particuliers Entreprises
Collectivités Associations



MON CRÉDIT D'IMPÔT
POUR LES SERVICES
À LA PERSONNE



**La civilité,
on a tous
à y gagner!**

RAPPEL CONCERNANT LES NUISANCES SONORES



Engins de loisirs :

L'arrêté préfectoral autorise l'utilisation d'appareils de jardinage et de bricolage (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, scies...) :

- Les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Engins professionnels :

Les engins bruyants doivent être interrompus entre 20h et 7h et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf cas d'intervention urgente, ou sur dérogation exceptionnelle accordée par les services de l'Etat.



ENTRE VOISINS SOYONS MALINS

CES PETITS GESTES QUI FONT
TANT DE BIEN !



OBLIGATOIRE

**NOS AMIS
LES CHIENS
DOIVENT ÊTRE
TENUS EN LAISSE**



APPRENEZ-LUI À STOPPER LES ABOIEMENTS

Je ne laisse pas mon chien aboyer pour rien, ni divaguer !

CO₂
HAP
PM₁₀
COV

**SORTEZ DE VOTRE GROTTE,
VIVEZ AVEC VOTRE ÉPOQUE**

**ARRÊTEZ DE BRÛLER
VOS DÉCHETS VERTS**

ARRÊTONS
DE POLLUER
L'AIR !

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS EST INTERDIT
DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT
POUR LES TRANSFORMER EN RESSOURCES

**POUR
MIEUX
RESPIRER !**



Pour traiter vos déchets verts,
PENSEZ au : compostage, broyage, paillage...
ou apporter-les dans une ressourcerie
végétale ou une végétérie !

C'est moche
et ça pollue
nos rues...

**Déjections canines :
ramassez-les !**

16 ANS

C'EST LE RECENSEMENT !



- LE RECENSEMENT CITOYEN, C'EST OBLIGATOIRE.
- TOUS LES JEUNES FRANÇAIS, FILLES ET GARÇONS, DOIVENT SE FAIRE RECENSER : SOIT EN LIGNE, SOIT À LA MAIRIE DE LEUR DOMICILE.
- CETTE OBLIGATION LÉGALE DOIT S'EFFECTUER DANS LES 3 MOIS QUI SUIVENT LE 16^e ANNIVERSAIRE.

C'est OBLIGATOIRE POUR POUVOIR :
 Effectuer sa JDC (journée de préparation à la Défense),
 S'inscrire aux examens et concours (BAC, BEP, Permis de conduire),
 S'inscrire d'office sur les listes électorales.



Bienvenue aux nouveaux arrivants !

La commune souhaite la bienvenue à toutes celles et ceux qui viennent de s'installer sur notre territoire.

Afin de mieux vous connaître et de vous informer au mieux sur les actualités locales, nous vous invitons à venir vous présenter en mairie dès votre arrivée.

ATTENTION ! votre INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES n'est pas automatique, même si vous êtes nouvel arrivant. Pour pouvoir voter dans la commune, il est indispensable de faire une démarche d'inscription en mairie avant le 6 février ou en ligne avant le 4 février via le site service-public.fr

Notre équipe municipale se tient à votre disposition pour toute question concernant la vie communale, les démarches administratives ou les services disponibles.

Bienvenue chez Vous !



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

15 et 22 mars 2026

1^{er} tour 15 mars

2^d tour 22 mars

Allez Voter!




Vote blanc ou vote nul : quelles différences ?

Vote blanc	Vote nul
Une enveloppe vide	Un bulletin sans enveloppe
Un bulletin vierge dans l'enveloppe	Un bulletin non réglementaire
	Un bulletin annoté
	Un bulletin déchiré



LE PRIEURÉ DE LIBAUD

Connaissez-vous la rue de l'Abbaye à Libaud ? Une petite rue toute courte, qui déboule dans une cour de ferme. Mais si on remonte loin dans le temps, il y avait tout autre chose à cet endroit...

CETTE HISTOIRE COMMENCE AU XII^e SIÈCLE, LORSQUE L'ÉGLISE ET SES MONASTÈRES RÉGNAIENT SUR LE BAS-POITOU...

- En FRANCE, la plus importante des Abbayes est celle de Fontevraud qui irradie jusqu'en Vendée.
- En VENDÉE :
 - Les Monastères les plus importants sont situés, entre autres, à St Michel en l'Herm, Maillezais, Talmont...
 - On y trouve aussi de nombreux Prieurés à Nieul-sur-l'Autise, Saint Prouant... Ce sont des petits monastères créés par les Abbayes, administrés par des "prieurs" qui gèrent les domaines sur lesquels ils sont installés, et dont les revenus sont envoyés à l'Abbaye dont ils dépendent.
 - Il existe aussi des Commanderies : à Champgillon, La Touche à La Réorthie, Saint-Vincent-Fort-du-Lay à Puymaufrais, Trizay à La Roche-sur-Yon...



Dessin d'illustration d'un Prieuré

LE PRIEURÉ DE LIBAUD À LA RÉORTHE, EST FONDÉ, LUI, ENTRE 1116 ET 1149

- Il comprend des terres, des vignes, des moulins, des mares, des bois (futaies), des vergers, des puits, des granges, des fours, des fermes (métairies), des manses (domaine féodal) ou borderies (exploitation agricole de l'ouest), etc.
- Ce Prieuré sera prospère jusqu'à la guerre de Cent ans (1337-1453). Puis la pauvreté se généralise et les Prieurés et autres Abbayes se retrouvent dans un état lamentable. La quasi-totalité des Prieurés de l'Ordre subissent des destructions.

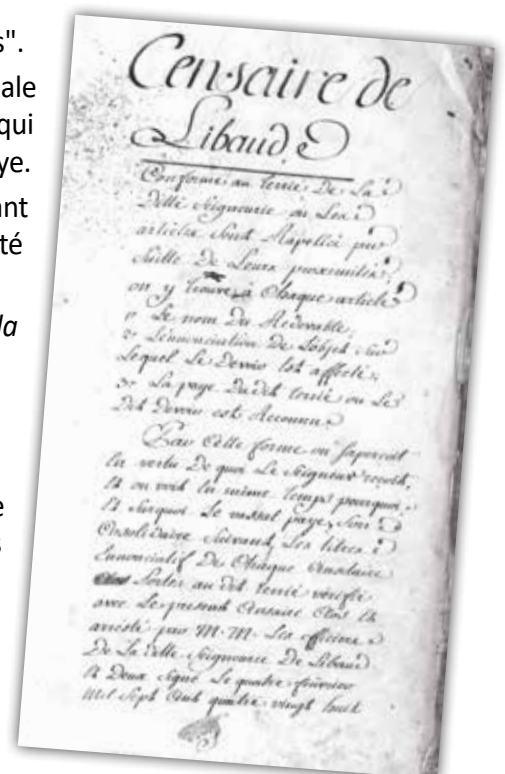


LE PRIEURÉ DE LIBAUD DEVIENT UNE "SEIGNEURIE"**

- Il est d'abord géré par des Frères fontevristes, nommés aussi "Gouverneurs".
- En 1517 : le domaine** de Libaud devient une ferme de la mense abbatiale (patrimoine foncier). Dès lors, ce ne sont plus les Frères fontevristes qui s'occupent du domaine et la seigneurie sera gérée directement par l'Abbaye.
- Celle-ci vend alors des bois de haute futaie (grands arbres adultes) dépendant de Libaud pour acheter le Domaine de la Chanfretière, à Turquan, juste à côté de Fontevraud, pour la somme de 600 livres.
- L'Abbesse demande ensuite de "bâtir un moulin, dans 2 ans, proche de la maison de Libaud".

AU XVIII^e SIÈCLE

- En 1777, il subsiste encore une chapelle mais elle est en très mauvais état.
- Le 1^{er} février 1788 : un "Registre terrier" est alors dressé. Outil d'une bonne gestion, il contient les lois et usages d'une seigneurie, les droits et conditions des personnes et des biens-fonds dans son étendue, les déclarations des censitaires (ceux qui paient le cens, l'impôt de l'époque). Et un censaire (liste des censitaires) est dressé.



*La Seigneurie est la terre (globale) que le seigneur sépare pour ses différents censitaires (débiteurs de droits féodaux).

**Le Domaine est la partie de la terre que le seigneur se garde pour lui (manoir, moulin, église).

▸ Extrait du "REGISTRE-TERRIER" :

"Maison du dit-lieu de Libaud où le métayer loge consistant en chambre, cellier, grange, « toiterie court » à côté de laquelle est une chapelle dédiée en l'honneur de Sainte-Catherine, un jardin de 5 boisselées derrière la dite grange, un autre petit jardin.

Une ouche appelée l'Ouche du cimetière, une autre petite ouche, des prés, des champs, pièce de terre appelée Le Petit Fief, pièce de bois appelée Le Grenouilleau, autre pièce de bois appelée Les Renardières, quatre autres arpents de bois, le bois Jeanneau, les pièces de bois d'Ollivier dit la Fenestre, deux boisselées de terre dans le grand champ de La Tremblay, une pièce de pré appelé le pré du Chatelet, un coteau dans lequel il existe appelé le coteau des Rivières, la grande prée joignant la rivière du Lay, une pièce de terre au terroir des Rivières, une autre au terroir du Verret, une pièce de terre appelée l'Étang avec une coulure qui en dépend, deux pièces de terre près de la métairie du Noyer, plus une autre pièce de terre anciennement ancien bois".

- Le 24 février 1788, Pierre VITAL BAILLE DE LA MILTIÈRE, avocat en Parlement et Sénéchal de la justice de Libaud, clôture le terrier.
- C'est la fin de la seigneurie de Libaud.



LE DOMAINE LAISSÉ À L'ABANDON, SES PIERRES SERVENT À D'AUTRES CONSTRUCTIONS...

Faute d'entretien, les bâtiments s'écroulent et les pierres sont récupérées pour construire d'autres bâtiments ou maisons aux alentours. Il est probable que des maisons de Libaud aient été bâties avec certaines de ces pierres...

"LE CARTULAIRE DU PRIEURÉ DE LIBAUD"

- Datant du XII^e siècle, ce cartulaire est un registre contenant les titres de propriété ou les privilèges temporels d'une église, d'un monastère, d'une abbaye, d'un cloître ou d'un prieuré.
- Celui de Libaud est tiré du "GRAND CARTULAIRE DE FONTREVAUD". Il appartenait à la collection privée d'un bibliophile anglais, Thomas PHILLIPPS (1792-1872). Mais cette collection a été vendue puis dispersée dans diverses archives à travers l'Europe. Toutefois, une retranscription est consultable sur divers sites d'archives historiques !

☛ Cette petite histoire du Prieuré de Libaud est bien sûr non-exhaustive et incomplète, mais elle donne une idée de l'importance de ce prieuré à une certaine époque, comme beaucoup d'autres aux alentours...



SUPÉRETTE API Ouverte 7j/7 et 24h/24

1 impasse du Champ Marotte

La SUPÉRETTE API, qui a ouvert ses portes le 2 février 2024, est accessible 24h/24 et 7j/7, grâce à votre QR code ou votre carte !

POUR OBTENIR VOTRE QR CODE : 2 POSSIBILITÉS

- 1 **Téléchargez l'application API** sur votre smartphone en allant sur Google Play ou App Store et créez votre compte API pour obtenir votre QR code.
- 2 OU rendez-vous sur **api-masuperette.fr** et créez votre compte pour obtenir votre QR code.

POUR OBTENIR VOTRE CARTE :

- 1 Rendez-vous dans votre supérette et demandez votre carte auprès de votre "Apicière" Laura.

API SUPÉRETTE C'EST :

- ✓ 700 références de produits + un dépôt de pains + quelques produits de nos producteurs locaux...



SCANNEZ-MOI pour TÉLÉCHARGER L'APPLICATION API !



ARTISANS

AUTOMATISME ET SECURITE

DOMOTIQUE 85 02 51 56 72 96
2 Impasse du Champ Marotte
contact@domotique85.fr
www.domotique85.fr

CARRELEUR

Mickaël AUGER 02 51 48 55 34
12 rue Abbé Gaillard

COUVREUR-CHARPENTE

FC'CREATION OSSATURE BOIS
09 64 20 21 03
7 Impasse du Champ Marotte
fc-cob@orange.fr www.fc-cob.fr

COUVREUR-RAVALEMENT

Andy CAPELLO
02 51 42 61 48 06 74 43 72 98
52 rue Abbé Gaillard
ouvertures.capello.free.fr

ÉLECTRICITÉ

Frédéric JAMAIN 07 82 05 80 49
fm.jamain-habelec@hotmail.com
Neuf et rénovation / Dépannage
Réseaux informatiques / Installateur
borne recharge électrique (particulier)

MAÇONNERIE

► BG MAÇONNERIE

Couverture / Assainissement
F. COINDRE 09 64 20 21 03
7 Impasse du Champ Marotte
bgmaconneriereorthaise@orange.fr

► TERRAGO

Laurent **GAUTRON** .. 06 45 01 97 70
terrargo.lag@gmail.com lcdmm.fr

MENUISERIE

► MENUISERIE GRILLARD

David GRILLARD 02 51 94 46 60
124 rue Nationale
www.menuiserie-grillard.fr

► RV RÉNOVE MENUISERIE

Cuisines, aménagements intérieurs,
parquets, ouvertures, terrasses bois
06 41 06 32 07
rvrenove85@gmail.com
www.rvrenove-menuiserie.fr

PAYSAGE / ENTRETIEN

► MÉRIDIONALE VERT

Création parcs et jardins
Arnaud PICARD 02 51 27 24 06
3 Impasse du Champ Marotte
contact@meridionale-vert.com
meridionale-vert.com

► MÉRIDIONALE ENVIRONNEMENT

Entretien / Abattage-Élagage / Taille /
Collectivités / Entreprises / Particuliers

& MÉRIDIONALE SERVICES

Entretien / Débroussaillage / Taille
Services à la personne
3 Impasse du Champ Marotte
Thomas DRAPEAU .. 06 49 85 31 25
Vincent GOURIN 06 16 82 49 94
contact@ms-me.fr

► OZAE Gravières-déco

& OZAE Béton prêt à l'emploi
02 52 20 02 09
6 impasse du Champ Marotte
chantonnay@ozae-graviersdeco.com
www.ozae-graviersdeco.com
sudvendeebeton.fr

PEINTRE / PLATRIER / PLAQUISTE

Joffrey CHAIGNE 06 59 27 52 60
chaignejoffrey@gmail.com
 Joffrey CHAIGNE peinture

PLOMBERIE

ZEN & EAU

Mathieu LESAGE 07 88 02 91 27
108 rue de la Poirasse
contact@zeneteau.com



**ASSISTANTES
MATERNELLES AGRÉÉES**
www.vendee-enfance.fr

► **Katia BORDAGE**... 06 38 24 51 97
19 route du Champ des Fiefs
katia.bordage@orange.fr

► **Aurélien BRIENS**.... 06 76 29 80 53
24 route du Champ des Fiefs

► **L. CARTRON** 06 21 77 71 60
4 La Coudraie

► **G. DAUGAN** 06 62 02 21 26
34 rue du Féolet

► **Mélanie JAUD** 06 48 71 14 61
Rue des Erables

► **Blandine JOUIN**... 07 70 03 15 67
55 rue Abbé Gaillard

► **Chloé ROBERT** 07 66 03 00 21
82 rue Abbé Gaillard



BIEN-ÊTRE

BEAUTÉ & SOINS DES ONGLES ET DES CILS



AUREA BEAUTY 
Harmonie REMAUD
Technicienne de cils
Spécialiste du regard
aureabeauty.contact@gmail.com

► **NAILMALO**  sur RDV

Malory MORIN..... 07 80 30 96 98
Prothésiste ongulair / Praticienne de cils

RÉFLEXOLOGIE

► **A. RAMBAUD** 06 28 19 85 14
Médecine chinoise / Massage / Bien-
être / Naturopathie  
Espace RIVALLAND - Entrée C
2 route de la Charbonnière

► **ABONDANCE DES SENS à dom.**
Florence LAURENT 07 83 37 32 10
florence@abondancedessens.com
www.abondancedessens.com



HYPNOSE

Sophie DELRUE 07 49 49 84 96
sur RDV en cabinet ou visio 
24 rue du stade...sophiedelrue.com

YOGA COURS ADULTES

YOGAN@T yoga.nat@orange.fr
Nathalie MOUNÉ 06 32 98 99 67
8 pl. Paul Guinet ... www.yoga-nat.fr



SOINS

KINÉSITHÉRAPEUTE

Yannick CHARRIER . 09 55 11 40 11
1 impasse du Champ Marotte

AUXILIAIRE DE VIE À DOMICILE

Adèle CAHU 06 77 11 84 34
108 rue Nationale
adelecouanon08@gmail.com

OSTÉOPATHE

Amandine THIBURCE  
06 19 18 69 47 RDV sur Doctolib
2 route de la Charbonnière
amandinethiburce.osteo@gmail.com



ENTREPRISES

SPORT AUTOMOBILE

OFF ROAD TECHNOLOGY 
Construction sport automobile
02 51 97 80 94 / 07 84 33 36 49
83 rue des Rouillères
contact@offroadtechnology.fr
contact@fox-suspensions.fr
www.offroadtechnology.fr
www.fox-suspensions.fr

TRAVAUX PUBLICS

► Patrick & Franck RENAUDET

Terrassement, assainissement
Location de tracteur, pelle...

Patrick 06 14 59 57 76
Franck 06 28 57 11 65
www.travaux-publics-renaudet.com

► SOCA TP

Sylvain CHAMPRU 06 60 50 03 98
contact.socatp@gmail.com
www.socatp.fr



GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

GÎTES COMMUNAUX

► LES VALLÉES

6 pers. / 85 m² + grand espace vert
+ terrasse close de 50 m²

► LES TERRASSES

5 pers. / 55 m² + terrasse
+ grand espace vert de 200 m²
Réservations Gîtes de France

GÎTES & CHAMBRES D'HÔTES

► AUX MURMURES DU LAY

06 87 11 06 63
Angélique et Mickaël PARANT
Gîtes meublés
1 La Place
s.angelik@orange.fr

► LA BARITAUDIÈRE

JP PLOTU & Annie TEMOIN
Chambres d'hôtes
06 87 15 38 37
10 rue du Puits sans Tour
anitem@hotmail.fr

► L'HEUREUX LAY

5 Chambres d'Hôte / 15 pers.
8 rue du Féolet FÉOLE
Maud OILLIC 06 70 87 70 02
contact@l-heureux-lay.fr
www.l-heureux-lay.fr

► L'ECHAUDI 06 21 77 71 60

Guillaume & Laëtita CARTRON
14 personnes, 200 m²
19 rue du Puit sans tour
gitedelechaudi@gmail.com

► LA MULOTINE LA COUDRAIE

Grand gîte : 4 à 15 pers.
lamulotine@gmail.com

► LES SENTIERS DE LIBAUD

Gîtes de France / 3 épis / 5-6 pers.
46 rue du Lac 06 40 49 99 53
gite.les.sentiern@gmail.com



SERVICES



CONCIERGERIE DES 1001 NUITS

Gestion locations saisonnières
7 Le Berg 06 28 33 82 65
contact@conciergerie1001nuits.fr
www.conciergerie1001nuits.fr

CONSULTANTS IMMOBILIERS

► April RODRIGUES f i

Conseillère ind. en immobilier
07 60 13 46 55
april.rodrigues@safti.fr
www.safti.fr/votre-conseiller-safti/
april-rodrigues

► Delphine HANIN EFFICITY

06 17 79 09 64
Estimation, accompagnement
dhanin@efficity.com

► Gaël GROUSSET f i

Conseiller Investissement / Rénovation
07 67 02 66 59
gael.grousset@iadfrance.fr

DÉPANNAGE/RÉPARATION

JP DÉPANNE 07 56 89 65 04
Réparation d'électroménagers et TV
www.jp-depanne.fr
jphmoune@gmail.com



FORMATIONS PRO

Accompagnement psycho-émotionnel
(Institut des Métiers
de l'Accompagnement) i n f i
CATHERINE GUIF 06 60 74 92 31
contact@imaformationaccompagnement.com
www.imaformationaccompagnement.com

GARAGE AUTO

SARL AUVINET-COULON f
Vente et entretien véhicules toutes
marques Motrio / Location de véhicules
14 rue Nationale 02 51 94 37 10
contact@garageauvinetcoulon.com



GÉOBIOLOGUE / Etienne GUIF

Harmonisation énergétique des
terrains ou bâtiments
7 Le Berg 06 28 33 82 65
auxilium.expertise@gmail.com



INFORMATIQUE

PROCHE INFORMATIQUE

(Particuliers et professionnels)
Christophe SAMARINE f i
06 67 61 46 56
contact@procheinformatique.fr
procheinformatique.fr



MÉNAGE / REPASSAGE / CUISINE

Caroline PROUX 06 89 27 73 23
manuel.proux@orange.fr Césu

MULTI-TRAVAUX



RODRIGUES RÉNOVATION

Kévin RODRIGUES... 06 84 66 16 62
Entreprise générale de rénovation
intérieure f i
rodriguesrenovation85@gmail.com

► GUILL'HOME

Guillaume BRIENS f
07 68 27 01 32
Entretien ext. / Petits travaux /
Traitement anti-mousse...
Guillhome.service@free.fr

► William WOUENZELL

Entretien ext. int. 06 82 85 14 20
Service à la personne
titeufwilliamwouenzell@gmail.com

PHOTOGRAPHE / VIDÉASTE

Lionel VRIGNAUD ... 06 09 43 44 13
contact@lionelvrignaud.fr
lionelvrignaud.fr f i

INTUITION VISUAL

Pour les professionnels
06 09 43 44 13
contact@intuition-visual.fr
www.intuition-visual.fr f i

RÉPARATION CYCLES

CYCLO'CASE f David PACTEAU
20 rue des Diligentes ... 07 81 23 05 81
cyclocase.contact@gmail.com



SOLUTION ADMIN+

Carine ROBERT 06 85 43 36 74
Assistante administrative ind.
contact@solution-admin.fr
carinerobert85.wixsite.com
i n f i

TAXI RÉORTHAIS

JP et Michelle GAUTRON
96 route de la Bouillée
02 51 97 37 02 - 06 03 26 33 96
taxisreorthais@orange.fr
www.taxis-reorthais.fr



VENTE À LA FERME

COLIS VIANDE SALERS BIO f

LES SALERS DE LA RALLIERE
3 ventes annuelles sur réservation
Mathieu CAREIL 06 26 39 03 06
careilmathieu@gmail.com
1 La Rallière



ART & CULTURE

L'ATELIER RÉORTHAIS

Françoise BROUILLARD f
Cours d'Art Adultes / Enfants
Stages / Atelier anniversaire
06 10 32 34 60
fanfan0801@gmail.com

ARTISAN ÉBÉNISTE

HOME FRED BOIS f
Déco intérieure / Personnalisation
objets en bois 06 71 46 34 41
5 Rue des Chênes verts

CRÉATION VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES FAITS MAIN

CAMÉLÉON CADEAU
Marie-Louise 06 76 20 09 53
Création de vêtements et articles pour
bébés et femmes
Accessoires de maison faits main
www.cameleon-cadeau.com
info@cameleon-cadeau.com



LOCATIONS



"LES JARDINS DE LA LEUE"

Barbara VUILLEMAIN f i
& Samuel REMPIILLON
Salle aménagée de 100 m²
80 places assises
Offre traiteur sur réservation
06 23 87 28 57
contact@lesjardinsdelaleue.fr
64 rue des Brandes



MATÉRIEL ÉVÉNEMENTIEL

"LES TROUVAILLES DE MURIELLE"
Service location matériels pour
mariage / anniversaire / fête
d'entreprise / association
Murielle VRIGNAUD f i
06 20 08 69 81
contact@lestrouvaillesdemurielle.fr



COMMERCE

LINGERIE BRAXIERE ET CETERA

Macha BRIZET 07 82 67 92 93
Espace Rivalland - Entrée B
2 Route de la Charbonnière
macha@braxiere.com
www.braxiere.fr f i

LE MOT DES ÉLUS DE

**VIVONS PLEINEMENT
LA REORTHE**

Depuis 2020, les candidats élus de notre liste, ont pu, via cette tribune annuelle, exprimer et vous entretenir de leurs points de vue et réflexions sur la vie communale.

Pour ce dernier bulletin du mandat, c'est un bilan synthétique de ces 6 ans passés au Conseil municipal que nous vous proposons.

Elus minoritaires, en toute logique démocratique, nous avons vécu ce mandat en tant que tel :

- En bonne intelligence avec la majorité, c'est-à-dire sans opposition systématique.
- En sachant qu'initiatives et conduites de projets émaneraient du bureau Maire-Adjoint.
- En étant très assidus aux séances du Conseil municipal, ainsi que dans les diverses commissions qui nous ont été ouvertes.
- En étant actifs dans le débat, chaque fois que nous l'avons jugé nécessaire.

Sans contester la gestion rigoureuse de la collectivité, au regard des options et décisions prises :

- Nos oppositions ou abstentions auront surtout concerné les budgets et les recours à l'emprunt.
- Nous avons déploré que l'investissement (même bien subventionné) prenne le pas sur l'entretien, notamment de la voirie qu'il faudra bien considérer un jour.

Nous reconnaissons bien volontiers, l'engagement et l'énergie déployée par la majorité au service de la commune et de ses citoyens.

Dans le même esprit, nous remercions les personnels communaux (administratifs, techniques, cadre de vie, enfance) qui contribuent au bon fonctionnement de leurs services.

En accord avec notre profession de foi de 2020 :

- Nous pensons que sur certains projets, il était possible de laisser aux citoyens, l'initiative, la mise en œuvre et la gestion de ceux-ci, notamment le petit patrimoine des lavoirs ou le Vallon de la Charbonnière.

- Nous aurions aimé qu'un vrai projet de territoire se dessine à L'Engraisserie. Même si la compétence est à la Communauté de communes, ce site a tellement d'intérêts pour la commune !! A ce jour, se profile un projet d'élevage de chèvres sur 17 ha, et c'est tant mieux. Tant qu'à la salle ??

Dans la perspective du mandat à venir :

- Le projet d'aménagement de Féole qui prend forme dans les idées de réalisation, risque d'occuper les esprits et les finances, sachant les coupes budgétaires souhaitées par l'État, la Région, ...
- L'évolution de la démographie sera à considérer, nos lotissements et projets immobiliers en dépendent. Si le nombre d'habitants est plutôt stable, au regard des tendances, c'est le potentiel enfants qui risque de baisser, là se seront nos écoles qui seront impactées.
- Pour ce qui nous concerne, au sein de notre liste, pour des raisons d'âge, de disponibilité et autres bonnes raisons, il n'y a pas de candidat "déclaré" susceptible de conduire une liste (à ce jour 20/11/25). Nous le regrettons, mais reconnaissons qu'être élu impose un véritable engagement. Pour autant la forme de celui-ci peut sans doute être plurielle. Il est le reflet d'une personnalité, d'une méthode et d'objectifs.
- Pour autant, nous pensons que l'expérience de 2 listes en 2020, a été bénéfique à la démocratie locale, mais aussi à la vie du Conseil municipal
- Nous souhaitons que lorsque cette tribune vous parviendra, il y ait 2 listes déclarées pour le scrutin de mars.
- Mais, tout commence par des candidats et candidates en parité : Ainsi va notre démocratie représentative !!

Réorthais, Réorthaises, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2026.

Serge MERLET, Carine ROBERT, Michel REMPILLON

7 MARS	Club entre nous	CONCOURS DE BELOTE	Salle Clemenceau
12	APEL	CARNAVAL DES ENFANTS	Dans le bourg
20 à 20h30	Chant'Appart	2 CONCERTS	Le Champ des Possibles à La Leue
21	ACPG/CATM	REPAS	Salle Clemenceau
27	APE La Marelle	DÉGUSTATION DE VIN	
12 AVRIL	Les Artisans Réorthais	PÊCHE À LA TRUITE	St-Philbert-du-Pont-Charrault
25 & 30	APEL	VENTES DE PLANTS	
8 MAI	Mairie	COMMÉMORATION VICTOIRE de 1945	Square des Anciens Combattants
9	APE La Marelle	CONCOURS DE PÊCHE À LA TRUITE	Étang Renaudet à Féole
24	FCPRJ	15 ANS DU CLUB	Stade
30	Société de chasse	PÊCHE À LA TRUITE	Étang de Bataillé à Saint Juires
30	OGEC	COURSE DE CAISSE-À-SAVON	Dans le bourg
6 JUIN	ALER	25° ANNIVERSAIRE	Stade
6	Profil	FABRICATION DE PAIN	
20	OGEC	KERMESSE	Stade
27	APE La Marelle	FÊTE DES ÉCOLES DU RPI	
14 JUILLET	Mairie / Foyer des Jeunes	FÊTE NATIONALE / MOULES-FRITES / FEU D'ARTIFICE	Stade
19		LE GRAND DÉFI	La Caillère Sainte Hilaire
29 AOÛT	Foyer rural	FÊTE DE L'ANGUILLE	Stade
29	Foyer des Jeunes	COURSE DE TRACTEURS À PÉDALES	Stade
13 SEPTEMBRE	ALER	RANDONNÉE RALLYE-COUSCOUS	Salle Clemenceau
10 OCTOBRE	Société de Chasse	REPAS À EMPORTER	
17	CCAS	GOÛTER DES AÎNÉS	Salle Clemenceau
18	Commune	MARCHE "OCTOBRE ROSE"	Stade
11 NOVEMBRE	Mairie	COMMÉMORATION ARMISTICE 1918	Square des Anciens Combattants
11	ACL	MARÉORTHON	Départ Salle Clemenceau
5 DÉCEMBRE	ACPG-CATM	COMMÉMORATION GUERRE D'ALGÉRIE	

POUR JOINDRE UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE GARDE EN VENDÉE



TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE
24h/24 et 7j/7

Un Médecin
116 117

GRATUIT, VOUS POUVEZ COMPOSER CE NUMÉRO UNIQUE SI :

- ➔ vous n'avez pas de médecin traitant...
- ➔ vous êtes en vacances en Vendée...
- ➔ votre médecin traitant n'est pas joignable...

Votre interlocuteur apportera une réponse médicale adaptée à vos besoins et pourra :

- Vous donner un conseil médical, vous rassurer
- Vous orienter vers une consultation par un médecin libéral
- Assurer votre prise en charge par les services du SAMU si nécessaire

NUMÉROS D'URGENCE



Allô enfance
en danger





MAIRIE DE LA RÉORTHE

18 rue du Lay
85210 LA RÉORTHE

02 51 27 81 52

07 84 97 37 62 (en cas d'urgence
les week-ends et jours fériés)

mairie@lareorthie.fr

www.lareorthie.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi..... 14h - 18h

Mercredi..... 8h30 - 12h30

Jeudi..... 14h - 18h

Vendredi 8h30 - 12h30 / 14h - 17h

Samedi (semaine paire)..... 9h - 12h

Dynamisme local...



Visite de l'Assemblée Nationale



Course de tracteurs



Course de caisses-à-savon